



Hangenbieten

Décembre 2020

le Mag



Dans ce numéro

LE MOT DU MAIRE	1
A LA UNE	2
Les commissions	3
LA VIE DE LA COMMUNE	7
Navette Solidaire	7
Halloween à Hangenbieten	9
Ouverture d'une micro-crèche à Hangenbieten	12
Médiathèque	13
Fête des aînés	15
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	15
Les évènements du CCAS	15
Chasse	17
La commune s'équipe d'un broyeur	17
LES INTERVIEWS	18
Interview de Sophie Ouvrard, Responsable de la Médiathèque	18
Interview de Séverine JERNASZ, Première Adjointe au Maire en charge de la jeunesse, des écoles, du périscolaire et de la communication	20
LES ASSOCIATIONS	21
APE Association des Parents d'Élèves	21
USH Union Sportive Hangenbieten	22
Krav Maga Self Défense Training	23
Association Zeste de Forme	24
Association Le GEM	24
LA VIE CULTUELLE	25
Célébration œcuménique « Fête des Récoltes »	25
L'ÉCHOS DES JEUNES	26
Le périscolaire	26
Les écoles	27
Rappel des règles de sécurité pour nos enfants aux abords des écoles	27
L'avenir du périscolaire	28
BIEN ÊTRE ET SANTÉ	29
Les conseils de Cathy Fleury, Thérapeute en soins énergétiques	29
ÉTAT CIVIL	30
HOMMAGE À ALFRED KARCHER	32
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	32
ÉVÈNEMENTS ET HUMOUR	33
Coup de gueule	33
LES RECETTES DE DANIELLE MEYER	34
Bretzel du nouvel an	34
La tourte de Noël	34
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	35
INFORMATIONS EMS	39
NUMÉROS PRATIQUES	41





Le mot du maire

Au revoir année 2020 !

Cette année aura été l'année des restrictions sanitaires, des privations, des confinements.

Cette année 2020 restera, quoi qu'il arrive, dans nos mémoires.

A l'heure où je vous écris ces quelques mots, nous sommes encore en confinement, et seules les enseignes dites de première nécessité peuvent maintenir leur activité physiquement. Restaurants, bars, coiffeurs et tant d'autres artisans et commerçants restent porte close pour le moment.

Je formule le vœu que ce maudit virus veuille bien disparaître, et qu'il nous laisse retrouver nos activités et notre vie faites de contacts humains et de convivialité.

Notre équipe municipale, élus et agents, déploie au quotidien tous les efforts nécessaires pour maintenir un service de qualité et de proximité pour l'ensemble des habitants. Nous analysons et mettons en œuvre toutes les mesures préfectorales et gouvernementales destinées à protéger votre santé et celles de vos proches : respectons-les !

Une pensée particulière à nos enfants qui découvrent les termes « gestes barrières, restrictions, activités sportives supprimées, fêtes d'anniversaires entre amis annulées, et tant d'autres. C'est pourquoi nous avons souhaité maintenir la Fête de la citrouille autour de Halloween (en version allégée, Covid oblige) avec un concours de découpe de citrouilles.

Le plaisir des enfants aura été notre plus belle récompense. Rendez-vous en 2021 pour une fête bien plus conviviale encore, nous l'espérons. Nous avons également lancé un petit concours ludique de décorations de fenêtres pour Noël.

Cette année 2020 aura été une année blanche pour toutes nos associations et l'annulation de toutes leurs manifestations prévues. Vivement 2021 pour partager des moments festifs avec nos associations villageoises afin de les soutenir au maximum.

Pensons local si nous avons des travaux ou des réalisations à effectuer : notre village regorge de talents.

Nous pensons fort à nos aînés qui se font une joie chaque année de se retrouver autour d'un bon repas et d'une après-midi récréative toujours si chaleureuse. Là encore, la seule décision possible était de préserver la santé de toutes et de tous. L'équipe municipale élargie à l'ensemble des membres du CCAS a confectionné un colis distribué à l'ensemble de nos aînés peu avant Noël. Bonne dégustation à vous.

Nous avons lancé notre navette sociale permettant aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion (voir article dans ce Mag). Ceci était une de nos promesses de campagne, je tiens à remercier nos partenaires et l'ensemble des bénévoles pour cette réalisation.

Soyons vigilants, Soyons solidaires, Soyons confiants en l'avenir.

Je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'années et un Joyeux Noël à tous.

Rendez-vous en 2021 avec plein d'idées ...

*Votre Maire,
Laurent ULRICH*



A la Une

Le conseil municipal 2020-2026



Laurent Ulrich
Maire

Conseiller Eurométropole de Strasbourg, Vice-Président au SIVU de Achenheim, Délégué au SIVU Les Châteaux

l.ulrich@hangenbieten.fr



Séverine Jernasz
1^{ère} Adjointe

En charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de la communication

s.jernasz@hangenbieten.fr



Damien Galmiche
2^{ème} Adjoint

En charge de l'urbanisme et de la gestion du service technique

d.galmiche@hangenbieten.fr



Nicole ROTT
3^{ème} Adjointe

En charge des affaires culturelles et culturelles et du centre d'action sociale

n.rott@hangenbieten.fr



Frédéric Keller
4^{ème} Adjoint

En charge de la sécurité et de la gestion, de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux, voies et réseaux.

f.keller@hangenbieten.fr



Danielle Meyer
5^{ème} Adjointe

En charge de la gestion des salles communales, de la vie associative : CCAS

d.meyer@hangenbieten.fr



Hervé Huber

Délégué suppléant au SIVU de Achenheim



Morgane Begic



Romain Cachot



Christelle Leipp-Kieffer



Alain Langenbronn
CCAS



Emilie Rieffel
CCAS



Fabrice Schoch
CCAS



Sandra Schwing



Philippe Gloeckler



Marie Balzer Weber
CCAS



André Bieth



Christel Grethel



Antony Onnis



Les commissions

Il existe deux types de commission : les commissions municipales et les commissions extra-municipales.

Les commissions extra-municipales réunissent les membres du Conseil Municipal et des membres extérieurs. Elles sont les moteurs de l'animation de notre commune et proposent des activités d'une grande variété.

Un appel aux volontaires pour intégrer ces commissions a été réalisé dans le bulletin communal du mois de juillet. Elles ont débuté leur travail de réflexion dès le mois de septembre et se réunissent en fonction des besoins et des demandes.

Les commissions sont présidées par Mr le Maire, Laurent Ulrich. Les propositions de ces commissions sont analysées et soumises au Conseil Municipal.

Voici les commissions et leurs membres :

Commission Vie Locale et fête :

Cette commission municipale est chargée de l'organisation des fêtes de villages et des cérémonies communales, de proposer un éventail d'animations afin d'intéresser un large public. Voici ses membres :

ULRICH Laurent	<i>Président</i>
MEYER Danielle	<i>Vice-Présidente</i>
RIEFFEL Emilie	<i>Élue</i>
LANGENBRONN Alain	<i>Élu</i>
GLOECKLER Philippe	<i>Élu</i>
KELLER Frédéric	<i>Élu</i>
GRETHEL Christel	<i>Élue</i>
ROTT Nicole	<i>Élue</i>
JAEGER Morgane	
LEGLANTIER Xavier	
MOREL Nathalie	
ULRICH Régine	

Commission Nature et Environnement :

Cette commission a pour objectif de développer des projets pour préserver l'environnement et la biodiversité de son territoire. Voici ses membres :

ULRICH Laurent	<i>Président</i>
KELLER Frédéric	<i>Vice-Président</i>
SCHWING Sandra	<i>Élue</i>
ONNIS Antony	<i>Élu</i>
LANGENBRONN Alain	<i>Élu</i>
GRETHEL Christel	<i>Élue</i>
BEGIC Morgane	<i>Élue</i>
BALDENSPERGER Gwendoline	
CZAJA Carole	
VIGNAUD Yann	
BRUNNER Christiane	
MALSCH André	
BARTHEL Francis	
SCHMIDT Vincent	
ULRICH Jean-Marie	
BECKER Vincent	

MECANIQUE GENERALE

15, rue de la Bruche
67980 HANGENBIETEN
Tél. 03 88 96 51 14
Fax 03 88 96 16 78

MEY

Principaux secteurs d'activités

- Matériel ferroviaire
- Agro alimentaire
- Machine outil
- Industrie du papier
- Véhicule industriel
- Travaux publics
- Manutention
- Chimie



A la Une (ça continue)

Les commissions (la suite)

Commission Sport et Jeunesse :

Cette commission a pour objectif de favoriser le lien avec les jeunes habitants du village, de proposer des activités et animations autour du sport et de la jeunesse. Voici les membres :

ULRICH Laurent	Président
JERNASZ Séverine	Vice-Présidente
HUBER Hervé	Élu
BEGIC Morgane	Élue
LEIPP-KIEFFER Christelle	Élue
GLOECKLER Philippe	Élu
WEBER-BALZER Marie	Élue
WELTZ Dominique	
FLEURY Catherine	
DENTONE Véronique	
ULRICH Jean-Marie	
NOGUEIRA Sélestino	
GIRARD Nathalie	

Commission travaux rénovation de bâtiments :

Cette commission a pour objet de recueillir les besoins immobiliers de la commune, de réfléchir à la réaffectation de certains bâtiments communaux et de travailler sur leur rénovation. Voici les membres :

ULRICH Laurent	Élu
GLAMICHE Damien	Élu
KELLER Frédéric	Élu
MEYER Daniëlle	Élue
SCHOCH Fabrice	Élu
RIEFFEL Émilie	Élue
ONNIS Antony	Élu

TAXI MEYER Christian



6, chemin du Muhlwasser - 67980 HANGENBIETEN

06 75 13 40 87

n° Siret : 380 181 255 00015 convention CPAM

LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Les commissions municipales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont le lieu de travaux et d'études. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions. Le conseil municipal est le seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

Commission CCAS :

Le centre communal d'Action Sociale est composé de douze membres : M. le Maire, Président de droit, six élus et six membres de la société civile désignés par M. le Maire.

Le CCAS a pour missions de gérer des affaires sociales ; actions de prévention et de développement social dans la commune (lutte contre l'exclusion, prévention et animation pour personnes âgées, soutien au logement, soutien aux personnes et familles en difficulté ou en situation de handicap). Voici les membres :

ULRICH Laurent	Élu
ROTT Nicole	Élue
MEYER Daniëlle	Élue
LANGENBRONN Alain	Élu
RIEFFEL Émilie	Élue
SCHOCH Fabrice	Élu
WEBER-BALZER Marie	Élue
STORTZ Hugues	
FLEURY Catherine	
GRETHEL Nicole	
MULLER Marguerite	
LEGLANTIER Annick	
LOHR Katia	

IMAGINA'TIF
Coiffure
DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Mercredi : 8h30 à 12h / 14h à 18h	NOCTURNE LE Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 20h	NON-STOP LE Samedi : 8h à 15h
---	---	-------------------------------------

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

☎ 03 88 96 17 44



Commission municipale des Impôts Directs :

Cette commission communale intervient en matière de fiscalité directe locale. :

- o Elle dresse la liste des locaux de référence et des locaux types pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux.
- o Elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation.

- o Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties avec un rôle consultatif.
- o Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à l'enlèvement des ordures ménagères.

Voici les membres :

	Titulaires	Suppléants
1	René Mey - Chef d'entreprise	Jean-Marc GEWINNER - Agriculteur
2	Jean-Paul SILBERZHAN - Retraité	Odette SILBERZHAN - Retraîtée
3	Annick LEGLANTIER - Retraîtée	Fabrice SCHOCH - Chef d'entreprise
4	Marguerite MULLER - Retraîtée	Jacques BOGNITSCHOFF - Employé
5	Catherine FLEURY - Employée	Pierre EBERSOLD - Fraiseur
6	Jean-Marie HOFFMANN - Restaurateur	Vincent FATTORI - Chef d'entreprise
7	Elisabeth ABLER - Employée	Pierre HEITZ - Retraité
8	Jean-Marie ULRICH - Retraité	Hervé HUBER - Pompier
9	Damien GALMICHE - Retraité	Danielle SCHALLER - Retraîtée
10	Danielle MEYER - Retraîtée	Eric SCHOETTEL - Agriculteur
11	Nicole ROTT - Retraîtée	Romain CACHOT - Employé
12	Dominique WELTZ - Employé	Agnès RIEFFEL - Retraîtée

Commission d'Appels d'Offre

Cette commission examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres. Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché et choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux et doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Titulaires	Suppléants
Frédéric KELLER	Damien GALMICHE
Fabrice SCHOCH	Séverine JERNASZ
Antony ONNIS	Romain CACHOT

Le SIVU Les Châteaux

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Les Châteaux a été créé le 01/12/2016.

Le SIVU les Châteaux a la compétence petite enfance et périscolaire.

Il regroupe les 5 communes de l'ancienne Communauté de communes Les Châteaux à savoir Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen.

Le SIVU est présidé par M. RABOT Valentin (Maire de Achenheim). Sa Vice-Présidente est Mme TERNOY Doris, (Maire de Breuschwickersheim).

Les membres titulaires sont M. ULRICH Laurent et Mme JERNASZ Séverine et

Mme LEIPP KIEFFER Christelle et M. GLOECKLER Philippe sont membres suppléants.

Le SIVU du collège d'ACHENHEIM

Il regroupe les 5 communes de l'ancienne Communauté de communes Les Châteaux à savoir Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen ainsi que les villages de Ittenheim, Handschuheim et Oberschaeffolsheim.

Le SIVU d'Achenheim a la gestion du gymnase du collège d'Achenheim.

Le SIVU est présidé par M. RABOT Valentin (Maire de Achenheim). Son Vice-Président est M. ULRICH Laurent.

M. KELLER Frédéric est membre titulaire, Mme Danielle MEYER et M. Hervé HUBER sont membres suppléants.



A la Une (ça continue)

Les commissions (la suite)

COMMISSIONS DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) réunit aujourd'hui 33 communes. Elle est l'évolution de la Communauté urbaine créée en 1967 et permet de poursuivre les intérêts communs tout en préservant l'indépendance des communes.

Conseillers communautaires :

Le conseiller communautaire représente notre commune au sein de l'Eurométropole.

Titulaire : Mr Laurent ULRICH / Suppléante : Mme Séverine JERNASZ

Des commissions sont créées en son périmètre :

Commission eau et assainissement : M. Laurent ULRICH et M. Frédéric KELLER

Commission sport : M. Laurent ULRICH et Mme Danielle Meyer

Commission locale d'évaluation des charges transférées : M. Laurent ULRICH et M. Damien GALMICHE.



*Le rénovateur et créateur
des sols sportifs dans l'Est*

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien et régénération sols sportifs (gazonnés, synthétiques et stabilisés)
- > Pose et test d'équipements sportifs (intérieurs et extérieurs) drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 60 - www.coseec-se.fr

Conseil de développement :

Cette instance est un outil de dialogue et de consultation qui réunit plus d'une centaine de citoyens volontaires. Ils contribuent, par leurs travaux et leurs réflexions, à la stratégie du développement du territoire et participent à la construction de la décision publique.

Un élu et un agent sont désignés : Mme Séverine JERNASZ et Mme Sophie OUVRARD.

Autre représentation :

M. Le Maire, Laurent ULRICH est également un des représentants de l'Eurométropole au SMOBBM, le comité syndical mixte du Bassin Bruche Mossig.



12
LOTS



10
LOTS



CLÉ
EN
MAIN

LANCEMENT ROHRWILLER - Résidence Berlioz

À 15 minutes de Haguenau et 25 minutes de Strasbourg. Située 23, Grand Rue, cette petite copropriété a tout pour plaire, à commencer par sa situation au calme en deuxième ligne de construction, hors lotissement. Le bâtiment comprend toutes les plus belles prestations : porte blindée, chauffage au sol, chaudière gaz individuelle, volets roulants électriques, carrelage grand format parmi 50 références, peinture murale lisse, WC suspendu carrelé, douche encastrée, meuble vasque, parquet stratifié grandes lames.

À partir de **2900€/m²**
Du **2 pièces** au **4 pièces**

LIVRAISON AVRIL 2021 LINGOLSHEIM - Villa Gabrielle

Cette copropriété est composée de 10 logements, desservis à tous les étages par un ascenseur. Ce dernier va jusqu'au sous-sol, composé de garages et de caves. La Villa Gabrielle propose également 2 logements en attique. La Villa Gabrielle propose des prestations de qualité : chauffage au sol (par chaudière individuelle au gaz), volets électriques, salles de bains équipées, carrelage et parquet au sol, placard. Le tout, situé à 650m de la Gare SNCF de Lingolsheim.

3 pièces + Grande TERRASSE **221 600€**
4 pièces à partir de **282 000 €**

DERNIÈRES MAISONS DISPONIBLES FURDENHEIM

2 maisons ossature bois avec garage

Maisons à ossature bois sur la commune de Furdenheim dans le nouveau lotissement Altenweg. GSB produit ses structures avec un bois 100% français. Usiné dans notre atelier bas-rhinois, votre maison soutiendra l'emploi local et l'écologie. Des prestations techniques haut de gamme afin de réduire votre facture d'énergie à savoir une pompe à chaleur avec plancher chauffant, un chauffe-eau thermodynamique avec VMC intégré pour la production d'eau chaude à moindre coût, menuiseries munies d'un triple vitrage afin de réduire les déperditions, toiture plate végétalisée pour le confort d'été.

100 m² à partir de 350 000€



La vie de la commune

Navette Solidaire

PROGRAMME DE CAMPAGNE : PROMESSE TENUE !

Un nouveau service communal, qui figurait dans notre programme social, a vu le jour cet automne. La commune et le CCAS proposent désormais aux personnes sans permis de conduire, sans véhicule ou ne pouvant se déplacer seule, une navette d'entraide reliant le village aux supermarchés de Holtzheim ou Achenheim, mais également pour se rendre à la banque et en pharmacie.

Ce projet social était une priorité de notre équipe municipale en ce début de mandat. Proposer un service pour se déplacer plus facilement, créer du lien social avec une équipe de bénévoles, font partie des valeurs de la municipalité. La mise en place rapide de cette navette solidaire nous semblait d'autant plus importante en cette période marquée par la crise sanitaire.

L'élaboration de ce projet a commencé cet été. Une rencontre entre les gérants du garage Maylaender-MEL Location à Hangenbieten, Cindy et Bertrand, et le CCAS a été organisée afin de leur exposer notre projet de navette. L'équipe municipale était alors en demande d'un devis d'un véhicule pour un achat ou une location.

Cindy et Bertrand, les gérants du garage, ont rapidement été séduits par ce projet social d'entraide. Ces derniers ont alors spontanément proposé à la commune et au CCAS une mise à disposition gracieuse d'un véhicule.

Ce geste fort et engagé du garage Maylaender-MEL Location montre à quel point l'entraide et la solidarité sont des valeurs qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la commune. L'équipe municipale et le CCAS remercient chaleureusement le garage Maylaender pour cette superbe action d'appui logistique.

Soucieux de la santé et de la sécurité de tous, le garage Maylaender-MEL Location a également proposé à titre gratuit de procéder régulièrement à un nettoyage et une désinfection complète du véhicule. Ce service en plus, indispensable pendant la période sanitaire que nous traversons, est un gage de qualité de service, de sérieux, qui rassurera les utilisateurs de la navette.

Une réunion d'appel aux bénévoles a été organisée le 09 novembre afin de rencontrer les personnes souhaitant participer à ce projet. La commune et le CCAS remercient chaleureusement tous les bénévoles présents lors de cette rencontre. Merci à Pierre Heitz, Jacques Schaller, René Schultis, Jean-Marie Ulrich, Ibrahim Uludag, Joseph Menendez, Véronique Ostermann, Pauline Lemmel, Caroline Caquelin, Annick Leglantier, Carine Fellrath, Danielle Meyer et Fabrice Schoch.

Voici le service proposé suite à cette réunion :

Elle fonctionnera les mardis, jeudis et samedis matins.

La première rotation débutera à 9 heures sur le parking de la mairie (cour de l'ancienne école).

Avec une rotation toutes les demi-heures (9h / 9h30 / 10h / 10h30 / 11h) et un dernier retour vers 11h30.

Au début, nous prévoyons 4 lieux de ramassage : Parking de la mairie, devant le Hall des sports, Place des Roseaux, et devant les bâtiments ex Avis rue de la Gare.

Le retour des personnes avec leurs courses se fera devant chaque habitation.





La vie de la commune (ça continue)

Navette Solidaire (la suite)

Afin de faciliter la mise en route de cette navette, vous pouvez téléphoner à la mairie au 03 88 96 01 27 afin de signaler votre volonté d'utiliser ce service en précisant le jour, l'heure et le lieu.

Si des personnes se sentent trop éloignées des lieux de ramassage, (nous pensons au secteur Gare et bruche par exemple), là encore n'hésitez pas, appelez la mairie pour que l'on ajuste notre tournée. Nous essaierons de nous adapter au maximum à vos besoins.

Les jours de ramassage, un téléphone portable est à la disposition des deux bénévoles (le chauffeur et un accompagnant) afin d'être contactés si besoin. (07 49 22 87 99)

Cette navette est là pour vous, et les bénévoles se font un plaisir de vous rendre service.

Sans eux, sans les bénévoles, sans ces personnes qui s'investissent et donnent du temps au service des autres, cette navette n'aurait pas pu être proposée.

Un immense merci à Cindy et Bertrand pour leur engagement pour le bien commun ainsi qu'aux bénévoles qui donnent de leur temps pour aider les autres.

La commune remercie également le Crédit Mutuel qui subventionne notre navette pour le financement de l'assurance.

Le Maire et l'équipe municipale sont très heureux et très fiers de vous tous, investis pour les autres.



Nous vous invitons à consulter la mairie pour y retrouver toutes les informations sur le fonctionnement et les horaires de la navette solidaire.

<https://hangenbieten.fr>

Tél.:03.88.96.01.27



03.88.59.56.57

Le partenaire de vos déplacements

LOCATION DE VEHICULES

Véhicules de tourisme
Véhicules utilitaires
Frigorifiques
Véhicules prestige

Entreprises
Associations
Particuliers



Entretien et maintenance toutes marques

Carrosserie agréée assurances

Vente véhicules neufs et occasions

Possibilité de financement



ZA Les Châteaux - 5 rue des Forgerons - 67980 HANGENBIETEN

Location : 03 88 59 56 57 reservation@mellocation.com

Garage : 03 88 96 10 80 garage@maylaender.fr



Halloween à Hangenbieten

La commune de Hangenbieten et l'association « PEACE Productions » ont organisé pour Halloween le premier festival de la citrouille. L'événement avait été planifié en extérieur au parc botanique situé Allée des Tilleuls.

Le contenu de l'animation avait été présenté à l'équipe communale à la fin de l'été par l'association « Peace Production ». Séduite par le projet présenté, l'équipe municipale souhaitait s'investir et s'associer pleinement dans la réalisation de cet événement. La commune décidait de se porter en soutien logistique de cette animation et de prendre en charge la location et l'installation des chalets, les raccordements électriques, la sonorisation, l'achat et la mise en sachet des bonbons et d'assurer toutes les démarches administratives.

La préparation avait démarré en septembre. Après plusieurs échanges entre Luther (le représentant de l'association franco-américaine et habitant de Hangenbieten) et l'équipe municipale, la première étape concernait le ramassage des 300 citrouilles dans un champ situé à Hangenbieten propriété de M. Jacky Freiss. Sous un soleil estival, et entouré d'une équipe de bénévoles, Luther a mené cette opération avec beaucoup de bonne humeur et de convivialité.

Malgré l'actualité menaçante de la Covid-19 et une recrudescence de l'épidémie, « Peace Production » et la municipalité décidaient de poursuivre la préparation de cette animation. L'événement se déroulant en extérieur, nous avions tous confiance et espoir au maintien de la manifestation.

Quinze jours avant l'événement, la préfecture du Bas-Rhin nous obligeait d'abandonner le projet d'installation des chalets destinés à la restauration.

Saucisses chaudes, tartes et soupes de citrouille se sont transformées à notre grand regret en « fantômes ».

Cinq jours avant l'événement, alors que les équipes étaient en pleine préparation, la Préfecture nous a demandé « d'annuler » le festival de la citrouille prévu au parc botanique.

La dégradation de l'état sanitaire de l'ensemble du territoire aura eu raison de notre initiative. Pour autant, votre équipe municipale ne s'est pas découragée. Il nous incombait d'utiliser différemment les 300 citrouilles de l'association « Peace Production ». Puisque cette année est compliquée dans l'organisation d'un événement,



nous avons essayé d'être créatifs et de nous adapter à cette période si particulière.

C'est ainsi qu'un tout autre format a pu voir le jour. Le mercredi 28 octobre, toutes les citrouilles de l'association « Peace Production » ont été placées sur le parvis de la mairie. La place de la mairie s'est habillée de couleur orange, éveillant la curiosité de nos concitoyens.

A 13h, Madame la Consule Générale des Etats-Unis, Mme Darragh PARADISO, est venue à Hangenbieten pour participer au concours de citrouille et effectuer une démonstration du « pumpkin carvin », la « sculpture de la citrouille », véritable tradition américaine.

Malgré le caractère inopiné de l'évènement, vous étiez nombreux à participer et chacun pouvait mettre sa créativité de sculpteur occasionnel en pratique.

A la nuit tombée, toutes les citrouilles, façonnées de façon unique, ont été exposées et mises en lumière à l'aide de photophores. L'embellissement du parvis de la Mairie a été « immortalisé » par le talent de M. Joël Schaeffer, photographe.

Les citrouilles restantes ont été généreusement données aux habitants invités à participer à un concours de « pumpkin carving » de citrouilles.

L'association « Peace Production » remercie les participants pour leurs dons.

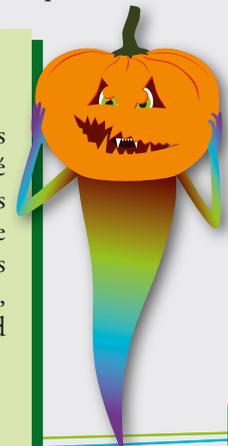
Dès à présent, votre équipe municipale formule le vœu de bon augure pour l'année prochaine. Nous réunir, échanger sont les moteurs de notre équipe municipale. Nous continuerons d'œuvrer afin de pouvoir recréer du lien dans notre belle commune. En attendant, gardons espoir et restons positif pour l'avenir !



Luther, remercie chaleureusement tous les acteurs de ce festival :

« Merci à la famille Freiss qui nous a permis de planter et cultiver les citrouilles sur leur champ. Merci à Mr Philippe Franck qui a préparé la terre avec son tracteur et à Mr Gilbert Meyer qui a arrosé les citrouilles quand j'étais aux États Unis. Merci également à l'entreprise STELL & BONTZ pour son aide et tous nos partenaires (Americans In Alsace, Alsace Etats-Unis, Le Crédit Mutuel - Gutenberg, Strasbourg Europe Métropole, et ATMOS FX). Aussi un grand merci à Lynn Kramer Moll, Valérie Poppe et Alonso de Llanes. »

Notre nom PEACE est un acronyme pour Promouvoir Education, Arts, Cultural et Entertainment (Divertissement)





Halloween à Hangenbieten (la suite)



Bravo aux heureux gagnants du concours de «Pumkin Carving» !







La vie de la commune (ça continue)

Ouverture d'une micro-crèche à Hangenbieten

Baby's Home, la micro-crèche de Hangenbieten a ouvert ses portes début septembre 2020. Située dans la zone d'activités, 5 rue des Charrons, elle accueille 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



Cette nouvelle structure d'accueil, spacieuse, d'une superficie de 144 m2 est installée dans des locaux flambants neufs. L'aménagement et la décoration intérieure ont été adaptés pour répondre aux spécificités de l'accueil des jeunes enfants.

Le fonctionnement de cette structure est assuré par Mme Touria Fannira, Directrice de l'établissement. Elle réside à Hangenbieten. Mélanie, éducatrice de jeunes enfants, Perrine, auxiliaire de puériculture et Eloïse, titulaire d'un CAP Petite Enfance et dotée de compétences musicales et linguistiques, complètent l'équipe.

Les repas sont préparés sur place, et l'équipe privilégie autant que possible les produits locaux et bio issus notamment de la ferme de la famille Gewinner d'Hangenbieten. La lessive des couches lavables est également assurée par l'équipe. Enfin, parents et enfants jardineront au printemps 2021 dans le futur potager de la micro-crèche.

Pour tout renseignement, contactez Baby's Home :

✉ contact@babys-home-creche.fr

☎ 07 77 99 90 60



Vous voulez changer? Changez avec VODIFF!

RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE COLLABORATEURS - VÉHICULES D'IMPORTATION - MODÈLES RARES - REPRISE - FINANCEMENT



VODIFF.fr

> 23 ANS D'EXCELLENCE > 21 500 VÉHICULES VENDUS

ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - LAMBORGHINI - MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN



Le sens du service selon Vodiff! L'adresse de référence dédiée à l'entretien et à la réparation multimarque de votre véhicule.



Large choix de pneumatiques et de jantes parmi l'ensemble des grandes marques du marché.



Parking sécurisé longue durée, assorti à une offre de services unique dans la région.

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim
Tél. 0390297000 - Fax: 0390297001 - E-mail: auto@vodiff.fr

www.vodiff.fr



Facebook



Instagram



Youtube



blog.vodiff.fr



VODIFF

A U T O M O B I L E S



Médiathèque

En cette année particulière pour nous tous, la culture qui tient une place importante dans nos vies est mise à mal. Mais à la médiathèque de Hangenbieten, nous tenons plus que tout à cette culture ! Celle qui nous apprend des choses, qui nous distrait, qui nous rassemble, qui nous permet de transmettre... autant de qualités qui donne du positif et dont nous avons bien besoin en ce moment !

Nous avons commencé l'année avec plusieurs animations très variées à destination des familles, des plus jeunes et des plus anciens.

LA NUIT DE LA LECTURE

Pour la deuxième fois, la médiathèque a pris part à cette manifestation, initiée par le ministère de la Culture. Le succès de la première édition a été l'occasion de proposer à nouveau une soirée à laquelle vous étiez nombreux à participer. Effectivement, le 18 janvier, à partir de 18h et jusqu'à 21h, de nombreux jeux étaient mis à disposition. Chacun a pu jouer au gré de ses envies. D'autres étaient venus pour profiter du lieu pour lire tout simplement. Puis des histoires furent racontées. Enfin, la soirée s'est terminée par un pot de l'amitié. Un agréable moment que la médiathèque ne pourra pas proposer en janvier 2021 car il rassemble trop de monde dans un petit espace. Mais dès que nous pourrons, nous n'attendrons pas « La nuit de la Lecture » officielle pour organiser ce genre de soirée ! Vous pouvez compter sur nous !



Des jeux et des histoires ont agrémenté cette belle nuit de la lecture.

QU'EST-CE QUE LE BULLET JOURNAL ?

Le vendredi 31 janvier, la médiathèque a proposé une présentation-atelier sur le bullet journal.

Le bullet journal (prononcé boulette journal) a été inventé il y a quelques années par Ryder Carroll, un designer new-yorkais. Le bujo (contraction de bullet et journal) est un système d'organisation simple et personnalisable à l'infini.



Un moment convivial durant lequel les idées furent partagées en masse.

Le principe est très facile : prendre un carnet et en quelques minutes vous obtiendrez un agenda / journal très flexible qui vous

permettra d'optimiser votre organisation.

Grâce à la présentation d'Aline Schnell, grande amatrice du bujo, beaucoup d'idées ont été données et partagées !

Cet événement a permis aux échanges et à la bienveillance d'être de mise ; un moment intergénérationnel puisque jeunes et moins jeunes, maman et fille, papa et fille furent de la partie pour découvrir ou se perfectionner.

Merci beaucoup à Aline Schnell pour sa présentation et ses conseils avisés.

CONFÉRENCE SUR « LA LONGUE NUIT DE LUCIE » PAR MARIE-JOSÉ MASCONI

Alors que le 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz a eu les honneurs des informations, d'autres destins ont connu l'horreur... Lucie Pimot et ses compagnes résistantes furent les premières femmes françaises déportées, condamnées à mort, et qui vécurent trois longues années dans les bagnes nazis, dans l'attente de leur décapitation. Lucie a survécu et a su raconter son calvaire à sa fille Marie-José Masconi qui dans un ouvrage « La longue nuit de Lucie » a restitué ses moments terribles afin de rendre hommage à toutes ces femmes résistantes.

Vendredi 7 février, Marie-José Masconi, lectrice assidue de la médiathèque et habitante de Kolbsheim, nous a présenté son livre et raconté ces moments sombres de l'Histoire.

Encore un beau moment de partages qui a rassemblé plusieurs générations. Merci à Marie-José Masconi pour ce témoignage poignant et plein d'espoir.

Vous pouvez emprunter son livre à la médiathèque.



Le témoignage de Madame Masconi rappela beaucoup de souvenirs à certains de nos usagers présents.



La vie de la commune (ça continue)

Médiathèque (la suite)

LECTURE DANS LE NOIR

Mercredi 12 février, la Médiathèque a accueilli Christelle Kleyling, narratrice audio, non-voyante, pour une lecture dans le noir à destination de la vingtaine d'enfants de l'accueil de loisirs de la maternelle. Une nouvelle expérience pour ces petits qui, pour une fois, ont écouté l'histoire sans rien voir, comme notre narratrice. Ainsi, ils ont pu s'imaginer les personnages et le petit débat qui a suivi a été très sympathique : comment lire sans voir ? Ils ont ainsi découvert la machine utilisée pour lire le braille. Un beau moment d'échanges. Merci à Christelle Kleyling et à l'équipe de l'accueil de loisirs des mercredis.



En compagnie de Madame Kleyling, les enfants de la maternelle ont beaucoup apprécié l'expérience de la lecture dans le noir.

RDV VIP, « CLICK & COLLECT », BOÎTE DE RETOUR ET CATALOGUE EN LIGNE

Après le premier confinement, la médiathèque ayant à cœur de continuer à dispenser la culture, a mis en place différentes possibilités pour vous permettre de disposer de ses services.

Après les RDV VIP qui vous ont permis de venir dans les locaux et de faire votre choix de documents, aujourd'hui un 2e confinement nous empêche de vous ouvrir notre porte.

MAIS nous ne pouvons pas vous laisser ainsi et du coup nous vous proposons un service de retrait de documents : « Click & collect ».

Pour cela :

- 1- vous créez votre compte sur le catalogue en ligne <https://www.mediathèque-hangenbieten.fr>
 - o Il faut être en possession d'une Carte Pass'relle
 - o Pour la première connexion : Identifiant = le numéro sur votre Carte Pass'relle ; mot de passe = les 4 premiers chiffres de votre date de naissance (vous êtes né(e) le 21 mai = 2105), puis il faut personnaliser le mot de passe.

- 2- vous choisissez les documents disponibles (un petit 1 vert à côté de la photo de la couverture) ; si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à demander de l'aide par téléphone.
- 3- Quand votre commande est prête, nous vous proposons un créneau horaire.
- 4- Votre commande sera préparée dans les respects de tous les gestes barrière.
- 5- Vous venez à la médiathèque (il faut toujours sonner pour vous annoncer) pour récupérer votre commande.
- 6- N'oubliez pas votre masque.
- 7- Le retour des documents se fait par la boîte de retour, à l'extérieur (ouverte 7j/7 et 24h/24). (Photo ci-contre)



Pour que vous puissiez récupérer votre commande le plus souvent possible, vous pourrez le faire du mardi au samedi.

Les mardi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Le jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi : de 9h à 12h

Pour tous contacts :

☎ 03 88 96 17 20

✉ mediatheque@hangenbieten.fr



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

La médiathèque sera fermée du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier. RDV le mardi 5 janvier 2021.

Surtout, restez prudents et prenez soin de vous.

Toute l'équipe vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



I. T. S. Transports

Location de véhicules avec chauffeurs depuis 1968

Transferts
Solutions entreprises
Transports sur mesure - VIP

Circuits touristiques
Congrès & Séminaires
Transports événementiels

1 rue des Charrons, ZAC des châteaux - 67980 Hangenbieten
☎ 03 88 59 57 10 - www.its-transport.fr - contact@its-transport.fr



Fête des aînés

Cette année, étant donné la situation sanitaire, le CCAS ne pourra pas, à son grand regret, organiser la fête de Noël des aînés qui est de tradition dans notre village et qui a lieu tous les ans à la mi-décembre.

Nous avons donc réfléchi comment faire une surprise et apporter un peu de joie à toutes les personnes qui y auraient été conviées : elles se verront offrir un panier garni de petits délices.

Les membres du CCAS ont mis l'accent sur un choix de produits régionaux qui, nous l'espérons, réjouiront leurs papilles gustatives : Bredele, terrine, miel, nougat, chocolat, bière locale et pinot gris ont ainsi été sélectionnés.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un Joyeux Noël parmi ceux qui vous sont chers, que le Père-Noël vous gâte !

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les premières réunions administratives ont eu lieu et ont permis la mise en place de plusieurs actions au sein du village :

- o La commune a d'abord proposé, pendant un mois une permanence tous les jeudis pour vous aider dans vos démarches administratives et sociales et le cas échéant vous rediriger vers les bons organismes sociaux.
- o Pendant la période de confinement, les permanences du CCAS se déroulent sur Rendez-vous. Rapprochez-vous de la mairie.



Les évènements du CCAS :

Du 11 au 25 janvier 2021, les lundis de 14h à 16h à la Salle des Fêtes d'Hangenbieten

LA MAISON À JOUER VOUS OUVRE SES PORTES !

La commune d'Hangenbieten et le service d'Animation Prévention de l'Abrapa vous invitent à découvrir La Maison à jouer ! Prendre du plaisir, partager un moment de convivialité, faire des rencontres en maintenant et stimulant ses capacités intellectuelles et physiques. Se sensibiliser à des questions variées sur l'hygiène, la santé, l'alimentation, la vie dans la cité... autour d'un jeu de société !

A noter :

- o Ces ateliers sont gratuits pour les participants
- o L'atelier se déroule en 3 séances pour un même groupe
- o Des mesures spécifiques sont prévues pour garantir le respect des gestes barrières en cette période (petit groupe, désinfection du matériel avant et après, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, port du masque etc.).

Inscription auprès de la Mairie.



Du 01 février au 26 avril 2021, les lundis de 14h à 16h à la Salle des Fêtes d'Hangenbieten

HAPPY TAB : DÉCOUVREZ LA TABLETTE TACTILE !

Apprendre à utiliser une tablette tactile. Découvrir et s'appropriier le numérique mobile avec des usages pratiques et créatifs ! Le Service Prévention de l'Abrapa propose aux aînés un atelier participatif et interactif, favorisant l'échange, qui intègre :

A noter :

- o des apports théoriques et pratiques sur tablettes
- o des mises en situations concrètes.

En 12 séances de 2h (à raison d'une séance hebdomadaire), un animateur vous accompagne de la prise en main de la tablette à la réalisation de démarches en ligne.

- o Ces ateliers sont gratuits pour les participants
- o Vous pouvez venir avec votre propre tablette, sinon nous vous en prêtons une !
- o Des mesures spécifiques sont prévues pour garantir le respect des gestes barrières en cette période (petit groupe, désinfection du matériel avant et après, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, port du masque etc.).

Inscription auprès de la Mairie.

L'atelier se déroule en petit groupe de 10 personnes maximum, permettant la convivialité et l'accompagnement individuel de chaque participant.





La vie de la commune (ça continue)

Les évènements du CCAS (la suite) :

« AÎNÉS, AIDANTS, WIE GEHT'S? AÎNÉS, AIDANTS, COMMENT ÇA VA ? »

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin lance sa ligne d'écoute :

« Aînés, aidants, wie geht's? Aînés, aidants, comment ça va ? »

Vous êtes un senior, vivant à domicile ou en EHPAD ?

Vous êtes un aidant d'une personne âgée ou en situation de handicap ?

Vous êtes un professionnel du secteur médico-social, un représentant de mairie et toute autre personne souhaitant qu'une écoute puisse être apportée à un senior ou un aidant en difficulté ?

Une équipe de 3 psychologues assurent une écoute par téléphone, par écran ou en visio, pour une période de 6 mois.



La permanence téléphonique (gratuite) est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h.

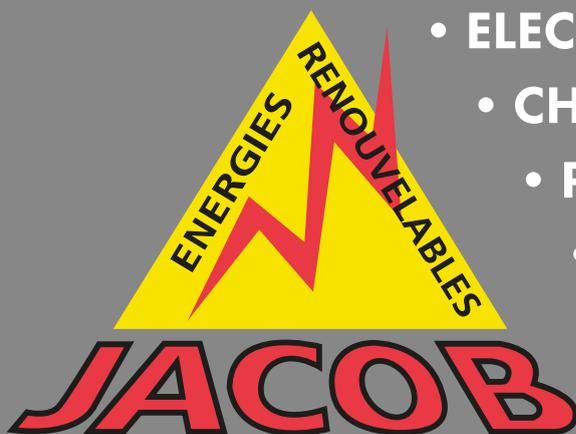
☎ 03 88 76 60 50.

ALSACE BAS-RHIN ACCOMPAGNER l'ÉTAPE BAS-RHINOIS

aîné(e)s, aidant(e)s, COMMENT ÇA VA ? WIE GEHT'S ?

Une ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire

> 03 88 76 60 50
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, DE 9H À 18H



- ELECTRICITÉ
- CHAUFFAGE
- POMPE À CHALEUR
- CLIMATISATION
- CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
- VENTILATION DOUBLE-FLUX



1 ALLÉE DES TILLEULS - 67980 HANGENBIETEN

03 90 29 69 66

info@electricitejacob.fr - www.electricitejacob.fr



La commune s'équipe d'un broyeur



Afin de pouvoir elle-même entretenir certaines voiries communales, sans devoir trouver des solutions externes, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un broyeur d'accotement commandé chez Alsaterr à Ittenheim également fournisseur de notre tracteur.

Les diverses positions d'inclinaison du broyeur de -65° à $+90^{\circ}$ offrent une multitude de possibilités d'utilisation sur les talus herbeux, les fossés ou les haies composées de broussailles et ronces. Il pourra ainsi servir à l'entretien de la prairie fleurie, rue de la tuilerie, et du jardin botanique, allée des tilleuls, où une première utilisation concluante de cet engin a été effectuée par Louis et José. Outre le nettoyage des lieux concernés, le broyage des résidus est très important car il permet leur décomposition rapide en matière organique recyclable.

Chasse

Cette année 2020, avec le confinement du printemps, a été propice au développement de la nature, et notamment à la reproduction des animaux sauvages. Depuis janvier 2020, le cheptel de sangliers présent sur les champs, les bois et les rives de la Bruche a augmenté de plus de 150% et provoque des dégâts considérables. Pour information, sur le banc de notre commune, les dégâts agricoles sont passés de 2Ha en 2019 à 19Ha en 2020 et l'on a pu observer des spécimens de plus de 100kg qui n'hésitent plus à venir à proximité des habitations.

Il est donc nécessaire, et même imposé par les services de l'état, de réduire significativement le nombre de sangliers présents. Ainsi, nous avons donc mis en demeure les sociétés de chasse d'organiser des battues plus régulières et éventuellement concertées avec les communes voisines.

Ce processus a commencé à porter ses fruits.



© M Schmidt

Lors de ces battues, les chasseurs respectent un certain nombre de règles, à savoir qu'ils informent le Lieutenant de louveterie, qu'ils sont équipés de gilets fluorescents spécifiques afin d'être visibles, qu'ils observent bien entendu les restrictions de tir à proximité des habitations et des routes et qu'ils en informent également les promeneurs par la pose de panneaux «chasse en cours» à l'entrée des chemins.

Bon nombre de nos concitoyens voient en la chasse une pratique révolue et, pensant faire une bonne action héroïque en faveur de la faune, aiment à venir entraver ces battues en s'imposant bruyamment sur les secteurs de chasse et à subtiliser ou dégrader les panneaux d'information.

En faisant cela, ils mettent leur intégrité physique en danger mais également celle des autres en risquant de se faire charger par une harde affolée, et font de plus courir le risque de faire porter à la collectivité la charge financière importante des dégâts occasionnés par ces animaux en surnombre, cette dernière étant pour le moment à la charge des chasseurs tant qu'il y en a et s'élève cette année rien que pour notre commune à plus de 13 000 €.

Nous invitons donc les promeneurs à rester prudents et à respecter l'action des chasseurs qui œuvrent également pour le bien collectif.

SOGECA



CRÉATEUR DE
SOLUTIONS RÉSEAUX

www.sogeca-tp.com

ÉCLAIRAGE INTELLIGENT ET ILLUMINATIONS

RÉSEAUX DE CHALEUR

SIGNALISATION DYNAMIQUE

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Près de
40 ans
d'expertises

Tél. 03 88 59 76 88

4 rue du Ried
HERRLISHEIM



Les Interviews

Interview de Sophie Ouvrard, Responsable de la Médiathèque

1- Depuis combien de temps êtes-vous en charge de la Médiathèque ?

Je m'occupe de la médiathèque depuis août 2015. Une équipe de 10 bénévoles m'accompagne.

2- Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Pour la personne lambda, définir le métier de bibliothécaire est difficile et se résume bien souvent à des clichés : une personne qui aime lire, adepte de l'ordre et apprécie le silence, pas très communicante, au mieux lunaire, au pire acariâtre avec un chignon gris et des lunettes.

Je crois que je mets un peu à mal ces clichés, même si oui bien sûr, j'aime énormément lire mais par contre j'ai du mal avec le silence (rires). Une médiathèque est un lieu de rencontres, d'échanges, donc on communique et toujours avec passion, donc pour le silence, c'est raté (rires) !

Je suis une passionnée dans la vie et j'aime communiquer cette passion. Ce métier me permet de le faire tous les jours : Il n'y a pas un jour qui se ressemble ! Je ne m'ennuie jamais et je vis cela comme une chance exceptionnelle !

Par-dessus tout, j'aime découvrir le livre-pépite qui pourrait plaire. Ainsi, quand je fais des achats je me dis : « Tiens, celui-là pourrait convenir à Mr ou Mme Untel » et je me réjouis à l'avance de lui faire découvrir ma trouvaille.

Mon enthousiasme est débordant, trop parfois (rires) mais j'adore partager ma passion pour les livres.

Le contact avec les usagers est primordial pour moi ; les personnes qui viennent à la médiathèque sont là pour choisir des documents mais j'aime particulièrement nos échanges autour des livres ou d'autres sujets.

Ce que j'aime également c'est le travail en équipe, et je dois dire que j'ai beaucoup de chance avec une équipe de bénévoles extraordinaire qui m'aide beaucoup : elles sont toujours fidèles au poste, enthousiastes, force de propositions, avec des talents divers et variés qu'elles utilisent au service de la médiathèque (bricolage, couture, crochet...) et leurs expériences sont toujours bonnes à prendre.

J'en profite ici pour les remercier de tout ce qu'elles font car sans elles, ce ne serait vraiment pas pareil !

3- Quelles sont vos missions en dehors des temps d'accueil de la médiathèque ?

Il est vrai que l'on a tendance à croire que notre principale activité est d'accueillir le public ou de ranger les documents dans les rayons ; ce n'est que la partie émergée de l'iceberg !

Avant que les livres, CD et DVD ne soient entre les mains des usagers, une de mes missions est de suivre de près l'actualité



éditoriale et culturelle. Pour sélectionner les documents je suis la presse et les sites web spécialisés, je sélectionne dans les catalogues des fournisseurs agréés (obligatoire pour les DVD à cause des droits d'auteur, de consultation et de prêt), les conseils entre professionnels (la BDBR notamment), les suggestions du public, la visite des librairies...

Quand les commandes sont passées et que les fournisseurs nous livrent les différents supports (livres et DVD surtout, car nous n'achetons plus de CD), chaque livraison fait l'objet d'un pointage pour vérifier que la marchandise livrée correspond à la commande, que les documents sont en bon état. Puis il y a le traitement informatisé, ce que nous appelons le catalogage (il permet d'entrer les notices – auteur, titre, éditions... - dans notre base de données. Puis un numéro d'exemplaire est attribué (le code-barre sur la couverture). Enfin, la cotation est faite (c'est la plaque d'immatriculation du document) qui nous permet de le ranger et de le retrouver dans les rayons. C'est ce que vous voyez sur le dos des romans, entre autres (ex. Un livre de Franck Thilliez sera coté R THI).

Puis il faut couvrir le document pour le protéger et l'estampiller (tampon Médiathèque Hangenbieten).

Plus de 40 ans d'expériences

RADIO • TAXIS • MAGRA

CUS - AEROPORT et BANLIEUE



45 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM

LINGOLSHEIM	03 88 76 92 00
KOLBSHEIM	03 88 96 11 81
HANGENBIETEN	06 07 22 48 20



Une fois tout cela fait, les nouveautés sont proposées aux usagers et mis en valeurs sur différentes tables de la médiathèque.

Je passe également du temps à gérer la structure : la gestion des réservations (grâce à notre catalogue en ligne www.mediatheque-hangenbieten.fr) ; la mise en avant des documents ; les prêts et les retours via la navette de la BDBR.

Plusieurs fois par an (2 fois pour chaque sorte de document : CD/DVD, livres adultes et livres enfants) nous procédons aux échanges avec la BDBR ; pour cela il faut sortir des rayons les documents qui nous sont prêtés pendant 1 an chacun (cela représente en moyenne 400 documents, à chaque fois) que nous entreposons sur des chariots ; nous faisons notre choix dans les locaux de la BDBR à Truchtersheim puis le lendemain, nous sommes livrés et il faut échanger les documents que nous rendons avec ceux que nous venons d'emprunter ; les nouveaux emprunts sont mis en rayons.

Entre octobre et juin, nous proposons des animations : les BB lecteurs, les accueils de classe, les ateliers bricolage ; cela demande pas mal de préparations et heureusement pour cela je suis très soutenue par l'équipe des bénévoles.

Nous proposons également des événements : Autour de Noël, Tous au jardin, des conférences, des spectacles... cela nécessite également une gestion des intervenants, de l'aménagement des locaux... et pour cela j'ai des partenaires extraordinaires qui m'aident beaucoup tant pour la recherche d'idées que pour la logistique : j'en profite pour remercier ici, les équipes des périscolaires du SIVU les Châteaux, et particulièrement l'équipe de Hangenbieten qui me suit dans mes délires (rires). L'APE de Hangenbieten qui répond toujours présente également.

Je suis toujours à la recherche de nouvelles idées, cela prend du temps et de l'énergie mais j'aime tellement cela. Cela me permet de fédérer (les périscolaires, les associations, toutes les personnes de bonne volonté) et de transmettre à ceux auxquels toutes ces animations sont destinées. Quel bonheur de voir les mines réjouies durant ces moments-là !

4- Quels sont vos projets, vos envies pour l'avenir ?

Je souhaiterais pouvoir proposer encore d'autres événements (nous devons fêter les 20 ans de la médiathèque cette année, mais je ne baisse pas les bras, nous fêterons les 21 ou les 22 ans !).

Je voudrais proposer une ludothèque (des achats de jeux de sociétés ont déjà été faits ; pour le moment ils restent dans les cartons, mais nous attendons avec impatience de pouvoir les sortir !).

Je souhaiterais également proposer un service qui rassemblerait les personnes pour faire des visites culturelles ensemble, mais là encore nous devons faire preuve de patience !

Avec toutes les recherches que nous avons faites sur l'histoire de Hangenbieten dans le cadre des 20 ans de la médiathèque, je formule le vœu de pouvoir rassembler cette histoire et ces histoires dans un ouvrage ; il y a encore du travail mais j'y crois beaucoup. Car quoi de plus passionnant de connaître le passé pour proposer des événements à l'avenir ?

Enfin, je souhaiterais que la culture retrouve sa place dans nos vies car elle nous manque beaucoup, mais j'ai bon espoir. Mon enthousiasme débordant y croit (sourire).

GRIMA & STRIEGEL

• PEINTURE INTÉRIEURE

• DÉCORATION

• REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

• RAVALEMENT DE FAÇADE

• ISOLATION EXTÉRIEURE

• ASSÈCHEMENT ET DÉCONTAMINATION



1 ALLÉE DES TILLEULS - 67980 HANGENBIETEN

03 88 66 34 27



Les Interviews (ça continue)

Interview de Séverine JERNASZ, Première Adjointe au Maire en charge de la jeunesse, des écoles, du périscolaire et de la communication

1- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 40 ans, je suis mariée et nous avons 2 enfants de 13 et 10 ans ; Guillaume et Léo.

J'occupe un poste dans un grand groupe de transport public où j'y exerce des fonctions syndicales. J'aime beaucoup l'associatif. J'ai été élevée dans cet esprit : mon père a toujours été très investi dans les associations et est un homme d'engagement. Arrivée à Hangenbieten et devenue maman, j'ai voulu rejoindre l'APE (l'association des parents d'élèves) où j'ai été Secrétaire, Présidente puis Trésorière. Je suis également bénévole à la médiathèque.

J'habite à deux pas de la Mairie, rue du 14 juillet, ce qui est bien pratique.

2- Que retenez-vous de la période de la campagne électorale ?

Notre campagne a démarré plus d'un an avant l'échéance des élections. L'aventure a été très enrichissante. Réunir des personnes d'horizons différents, se retrouver tous les mois pour échanger, construire un programme, trouver un slogan, planifier une information qui conviennent à tous ont été pour moi un véritable challenge et un réel plaisir. Je retiens qu'avec une bonne communication, une volonté commune et un dynamisme collectif tout est possible : nos différences peuvent être des forces quand on sait les utiliser.

3- Pouvez-vous nous dire quels sont vos domaines de compétences au sein de l'équipe municipale ?

Mes périmètres de compétences sont les écoles, le périscolaire, tant au niveau communal qu'au niveau SIVU, ainsi que la communication. Je suis également chargée de la commission Jeunesse et Sport. Mon rôle d'adjointe ne se limite pas à ces missions puisque bien d'autres sujets très variés me mobilisent quotidiennement. Monsieur le Maire, Laurent Ulrich informe et demande l'avis de ses adjoints sur des sujets qui dépassent souvent nos périmètres. En fait, notre démarche s'inscrit dans un véritable travail d'équipe.

4- Que retenez-vous de ces 9 premiers mois d'implication communale ?

La première action d'envergure a été de trouver une solution pour le périscolaire fin juillet afin de répondre à toutes les demandes des parents. Comme notre équipe n'a bénéficié d'aucune transmission des dossiers, le Maire et moi-même avons dû trouver urgemment une solution pour l'accueil d'un effectif d'enfants plus conséquent. Ainsi, la salle « prune » de l'école élémentaire a été aménagée pour l'utiliser comme « cantine » pour les CM2. Nous remercions



l'équipe enseignante qui a accueilli cette solution avec beaucoup de bienveillance et de confiance.

5- Quels sont les sujets d'avenir sur lesquels vous êtes mobilisés ?

Il y en a plusieurs, mais deux sujets sont prioritaires.

Pour la jeunesse, il nous tient à cœur de nous préoccuper, avec notre commission Jeunesse et Sport, des collégiens et des lycéens. Avec l'épidémie de la Covid-19 et la nouvelle situation de confinement, ce projet sera un peu retardé. Dès que la situation sanitaire sera stabilisée, nous reprendrons au plus vite nos travaux.

De plus, notre équipe formule le vœu de mettre en place un conseil municipal des enfants. Cette ambition prendra également du temps et demandera des échanges et beaucoup de préparation.

Nous espérons vraiment qu'on pourra s'y atteler début 2021.



VIOLA MATERIAUX
Matériaux de construction - Flout
03.88.96.00.15

contact@viola-materiaux.fr
6 ROUTE DE STRASBOURG
67204 ACHENHEIM



Les Associations

APE Association des Parents d'Élèves



commandes aux parents, amis, taties et grands-parents. Un moment d'échange, de convivialité qui permet aux parents de se connaître et de nouer des liens.

Présidente : Mme Marie-Laure CACHOT

L'association des parents d'élèves (APE) organise, tout au long de l'année scolaire, plusieurs ventes de produits. Les bénéfices dégagés par ces ventes sont entièrement reversés aux écoles du village et permettent le financement des projets comme une classe verte, des projets artistiques, à l'entière appréciation des équipes enseignantes.

Le 14 octobre l'APE a proposé la première vente de l'année. Le miel d'Oberschaeffolsheim de M. Didier Carriat et les confitures de Nicole (Châtenois) ont essuyé un franc succès.

La première équipe composée de Marie-Laure, Céline El., Cynthia, Céline Er., et Perrine avait rendez-vous au périscolaire à 10h pour préparer les commandes. Aussi, 428 pots de miel, confitures, gelées et chutney ont été conditionnés selon les commandes de chaque personne. L'ensemble de la répartition des commandes a été réalisé avec efficacité. Le tout dans le respect des gestes barrières et consignes sanitaires.

De 16h à 18h, une deuxième équipe composée de Marie-Laure, Christelle, Cécile et Charline était présente pour remettre les

Distribution des bons de commande	Livraison	Actions
Janvier 2021	Février 2021	Fromage du Jura - Gaël Billotte
Janvier 2021	Février 2021	Miel et confitures d'Alsace
Février 2021	Mars 2021	Chocolat Jacques Bockel
Mars 2021	Avril 2021	Fromage du Jura - Gaël Billotte
Avril 2021	Mai 2021	Vins d'Alsace et bières du village
Mai 2021	Juin 2021	Miel et confitures d'Alsace



✉ apehangen@gmail.com

Facebook : APE Hangenbieten

Entreprise de construction



Maisons individuelles
Collectifs
Halls industriels

L'EXPÉRIENCE - LA COMPÉTENCE - LE SÉRIEUX

FATTORI Vincent

2a rue du Lavoir

67980 HANGENBIETEN

Tél 03 88 96 02 12

Fax. 03 88 96 09 93

fattorisarl@estvideo.fr



Les Associations (ça continue)

USH Union Sportive Hangenbieten

En cette année 2020 l'Union Sportive Hangenbieten, comme tant d'autres associations, a été fortement impactée par la situation sanitaire et a été amputée d'une grande partie des recettes qui font vivre le club (soirée années 80, tournoi de foot, feu de la Saint Jean, 14 juillet).

Après le déconfinement, l'association a longuement anticipé la reprise de la nouvelle saison par de nombreux travaux répartis sur une dizaine de journées d'activités effectuées par les bénévoles du club.

La plus marquante des opérations a été le ravalement des façades extérieures par une nouvelle peinture grise terminée à l'entrée sur le haut de la façade par le logo du club, œuvre de Jean-Michel Kuhn.

Le local cuisine a lui aussi été entièrement repeint par Frédéric Weber.

En ce qui concerne le football, les vieux filets noirs ont été remplacés par des filets bicolores blancs et rouges du meilleur effet.

Le filet pare ballon coté bruche a été rehaussé de 2 mètres pour anticiper les tirs rageurs de nos joueurs.

Le matériel d'entraînement sera maintenant stocké dans un bungalow de type algeco fourni gracieusement par la société Stell & Bontz.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces journées et aux sociétés qui soutiennent généreusement le club.

Siège Social :
Clubhouse - Allée des Tilleuls
67980 Hangenbieten



Entreprise de Peinture

**DICK
Louis** sàrl

- PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- REVÊTEMENT SOLS ET PARQUETS
- PLÂTERIE ET FAUX PLAFONDS
- ASSÈCHEMENT
- DÉCONTAMINATION

1 ALLÉE DES TILLEURS - 67980 HANGENBIETEN

03 88 96 54 86

www.peinturedicklouis.fr - info@peinturedicklouis.fr





Krav Maga Self Défense Training

CONNAISSEZ-VOUS?

Cours de self pour enfants, adolescents et adultes.

Depuis Octobre 2013 le club exerce à Hangenbieten sous la direction de Christian Gindt 5 Dan Krav Maga et de ses animateurs (Severine Kohr 2dan Krav maga cours enfant), Thierry Gallinat 2 Dan Krav maga et des assistants Patricia Opalka 1Dan et Emmanuelle Bransteter 2 Dan Krav Maga.

Pensez-vous :

- Que vous n'êtes pas assez fort(e) pour vous défendre et que vous n'êtes certainement pas fait(e) pour ça!
- Qu'apprendre ces techniques de combat risque de vous prendre beaucoup trop de temps!
- Qu'en situation réelle, vous ne serez, de toute façon, JAMAIS capable de réagir!
- Qu'il vous faudra des années de pratique pour «espérer» réussir un seul mouvement!
- Que vous n'y arriverez tout simplement jamais !!!

Rassurez-vous !

C'est tout à fait normal que vous pensiez cela !

Le krav maga a été créé pour permettre à n'importe qui, homme ou femme, petit ou grand, fort ou faible, de pouvoir se défendre efficacement, en toutes circonstances et en un temps record!

Le KRAV MAGA est une synthèse de différents arts martiaux qui s'articule autour de principes fondateurs spécifiques.

On retient ce qu'il y a de plus simple, de plus direct et de plus efficace dans une situation de stress et de danger.

Les mouvements sont rapides, basés sur des réflexes naturels et logiques.



Le respect des principes fondamentaux de la discipline permettent de définir une identité propre au KRAV MAGA.

Simplicité : La gestuelle est simple, son acquisition ne requiert pas d'aptitude physique particulière.

Efficacité : Mettre l'agresseur hors d'état de nuire de la manière la plus adaptée et la plus sûre.

Rapidité : Les techniques sont basées sur des réflexes, donc très rapides.

Cette simplicité des techniques garantit l'acquisition des fondamentaux sur une courte période et permet sous réserve d'être assidu d'apprendre rapidement.

Maîtrise de soi : le Krav Maga s'enseigne dans une logique de défense et non de destruction de l'adversaire ou de l'agresseur.

Krav Maga Self défense training pratique une méthode réaliste de Self-défense mais l'apprentissage du krav maga se fait en sécurité avec des protections telles que protège-dents, protège-tibias, gants, coquille. En aucun cas l'adhérent n'est obligé de faire quoi que ce soit. Vous avez l'opportunité de pratiquer comme vous le voulez et comme vous le pouvez. Cependant pour une bonne maîtrise de la discipline et une progression normale, il est utile de pratiquer au moins 2 fois par semaine.



Le cours ont lieu tous les mercredis et vendredis comme suit:
les mercredis de 18h15 à 19h15 pour enfants de 6 à 11 ans
les vendredis de 18h15 à 19h15 pour adolescents de 11 ans à 15 ans

Le mercredis et vendredis adultes(+ 15 ans) de 19h30 à 21h00

 www.selfdefensetraining.fr

 entraineur@selfdefensetraining.fr

 06 13 85 55 22 (Christian)
06 76 79 52 29 (Séverine)

 @SDTKravMag





Les Associations (ça continue)

Association Zeste de Forme

L'association Zeste de Forme vous propose au Hall des sports de Hangenbieten tous les mercredis matin 9h15 Pilates (tous niveaux) - 10h30 Biokinésie Ateliers de Thérapies par le mouvement et techniques de respiration Naturopathie et psycho-somatothérapies

Contact :

Nathalie Girard et Selestino Nogueira

✉ sport.conscience@gmail.com

☎ 03 67 07 48 89



Association Le GEM

Le GEM, groupement des écoles de musique Les Châteaux est votre partenaire culturel sur le territoire de l'ancienne communauté de commune Les Châteaux. Nous vous accueillons dès 4 ans sans limite d'âge pour pratiquer un instrument de musique : le trombone, le cor, la trompette, le baryton, le tuba, la clarinette, le saxophone, la flûte traversière et à bec, la batterie et les percussions, le violon, la guitare classique, électrique et folk, l'accordéon et le piano, l'éveil musical, approfondir vos connaissances en culture musicale ou en chant



2021 verra notre école fêter ses 20 ans d'existence. A cette occasion nous vous invitons à plusieurs journées de partage musical dans votre commune ainsi que dans les communes voisines.

- 31 janvier une journée festive est prévue autour de nos professeurs, notre orchestre et nos amis musicaux des environs à la salle polyvalente d'Achenheim.
- 25 mai c'est au tour des élèves de partager avec vous le fruit de leur travail à 20h à la salle polyvalente de Breuschwickersheim.

Tous nos cours et manifestations ont lieu dans le respect des règles sanitaires

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
SPEYSER-SCHAAL
PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC

ORGANISEZ L'INTÉGRALITÉ DE VOS OBSÈQUES DANS LA MÊME JOURNÉE

24H/24
03 88 68 82 19
 7J/7

CÉRÉMONIE & INHUMATION
 CRÉMATION & REMISE DES CENDRES
 CÉRÉMONIE & COLLATION ENTRE PROCHES
 CONTRATS OBSÈQUES PERSONNALISÉS
 MARBRERIE

www.speyser-schaal.fr

AGENCE DE GEISPOLSHHEIM
 19 RUE JEANNE D'ARC
 67118 GEISPOLSHHEIM

LE SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE

N° d'habilitation : 19 67 215



Contact :

✉ gemleschateaux@laposte.net

☎ 07 82 948 948

☎ 07 81 67 48 19

🌐 <https://gem-leschateaux.opentalent.fr>



La vie culturelle

Célébration œcuménique « Fête des Récoltes »

Dimanche 4 octobre 2020 les paroissiens protestants et catholiques se sont retrouvés nombreux avec joie à l'église catholique (suite au covid) l'espace étant plus grand pour célébrer ensemble la fête des Récoltes.

Nombreux ont été les paroissiens à apporter des légumes, des fruits en les déposant devant l'autel, pour manifester la beauté de la nature.

Combien étaient enrichissantes les paroles prononcées par la Pasteure Caroline Ingrand-Hoffet et le Curé Maurice BAHR, pour leur première célébration commune autour de la création, en abordant les quelques mots « Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. »

Tous ces légumes fruits et autres ainsi que la quête ont été reversés à des associations caritatives.

Et nous avons terminé la célébration par le chant : un grand champ à moissonner, une vigne à vendanger.

Rendez-vous pour notre prochaine célébration commune, dimanche 24 janvier 2021 à 10h30 à l'Eglise de Holtzheim.



Des solutions innovantes pour vos besoins de transport et de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

AUTOMOTIVE



RAILWAY SYSTEM



NEW MOBILITIES





L'Echos des jeunes

Le périscolaire

Le périscolaire n'est pas qu'un simple moyen de garde. C'est aussi un lieu de vie qui respecte le rythme et l'individualité de chaque personne.

L'équipe pédagogique souhaite que les enfants s'épanouissent, s'amuse, se responsabilisent à travers des activités et des projets divers et enrichissants.

Nos objectifs pédagogiques sont :

- La découverte
- La conquête de l'autonomie et de la responsabilité
- La socialisation
- Développer les liens avec les acteurs de la vie du village (Mairie, école, association, ...).

L'année 2019-2020 fut perturbée par la COVID19. De nombreux projets n'ont pas pu se concrétiser comme le projet camping des CM2, le jeu de rôle grandeur nature, l'éco-citoyenneté. Tous ces projets devaient se construire avec les enfants.

Néanmoins, ils ont tout de même pu au cours de cette année :

- S'initier au judo grâce à notre partenaire « Avenir Judo Hangenbieten » et à son professeur Sanson.
- Participer au marché de Noël organisé par la Médiathèque d'Hangenbieten, au profit d'une association caritative. Pour cet événement, les jeunes du périscolaire ont fabriqué des décorations en bois, avec l'aide des animateurs. Ils les ont vendues, pendant le marché pour financer le projet camping des CM2. Les enfants ont clôturé cette journée par un spectacle de chant et de musique qu'ils avaient mis en scène avec leurs animatrices.
- En janvier, les familles ont pu participer dans l'enceinte du périscolaire à un « Rallye Photo » qui avait été organisé par



l'équipe d'animation maternelle et primaire. Ce fut un moment très convivial.

Les demandes d'inscription pour la rentrée 2020 ont augmenté sur les midis. Afin d'honorer toutes les demandes des familles, la Mairie et l'école élémentaire nous ont mis à disposition pour cette année une salle de l'école.

Pour 2020-2021, nous avons comme projet :

- Initier les enfants à différents sports collectifs,
- L'éco-citoyenneté : sensibiliser les enfants au respect de la nature et de l'environnement,
- Le Projet Camping pour les CM2,
- Une correspondance avec un périscolaire du Loire-Atlantique.

Nous tenons à remercier les parents, la Mairie d'Hangenbieten et tous nos partenaires qui ont permis aux enfants de s'épanouir, comme chaque année



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Bilz Charles
Toitures d'avant-garde
depuis 1903

**ENTREPRISE
CHARLES BILZ**
Maître Artisan
16, rue du Tramway
67114 ESCHAU
Tél : 03 88 79 51 00
contact@bilz-charles.fr

COUVERTURE • ZINGUERIE • ETANCHEITE
CHARPENTE • ISOLATION
Depuis
4 générations



Les écoles

L'ÉQUIPE MATERNELLE :



Sandrine Nasseh
Enseignante des MS
et directrice



Hélène Thierse
Enseignante des PS-MS



Stéphanie Wilm
Enseignante des PS-MS



Véronique Ostermann
Enseignante de GS



Joëlle Bamberger
ATSEM



Catherine Fischter
ATSEM



Anne-Marie Hamm
ATSEM



Dominique Kuntz
Auxiliaire de vie

Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2020-2021 :
Titulaires : Cynthia SANSQUIER, Cécile MORA, Jérôme TAVERGNE
Suppléants : Fatima KOLL, Gwendoline BALDENSPERGER, Jean-Nicolas DORNER

Rappel des règles de sécurité pour nos enfants aux abords des écoles

Nous vivons dans un monde à grande vitesse. Concilier une vie familiale, professionnelle et associative pour certains d'entre vous, relève parfois d'un parcours du combattant ou d'une mission digne de Fort Boyard.

Le matin, nous sommes tous pressés. C'est souvent "la course" pour arriver au travail à l'heure entre le petit qui a besoin d'un gros câlin avant de le quitter et l'aîné qui a du mal à se lever ou qui traîne des pieds pour se préparer.

Nous faisons tous, chaque jour de notre mieux et peut être pourrions-nous faire un effort supplémentaire et prendre de nouvelles habitudes pour 2021 en attendant l'aménagement du parking du Hall des Sport.

Le stationnement étant interdit sur le parking devant l'école maternelle en périodes scolaires de 8h00 à 8h30/de 11h40 à 12h00/de 13h30 à 14h00 et de 16h00 à 16h30, vous pouvez stationner sur les emplacements prévus rue des Noyers, le long du parc de jeux. Ils sont idéalement situés et facilitent le cheminement jusqu'à l'école en toute sécurité.





L'Echos des jeunes (ça continue)



Rappel des règles de sécurité pour nos enfants aux abords des écoles (la suite)

Certaines pratiques, constatées quotidiennement, comme se garer aux abords des passages piétons et sur les trottoirs sont à éviter au maximum. En effet, ces dernières mettent en danger les enfants et les familles se déplaçant à pied ou à vélo. Un accident est si vite arrivé !

Enfin, pour la sécurité de tous, je vous invite à circuler prudemment aux abords des écoles aux heures de dépose des enfants et pourquoi pas, d'essayer le mode piéton lorsqu'il est possible.

Adoptons un comportement responsable et citoyen pour le bien et la sécurité de tous les usagers.

Je vous remercie par avance, pour cet effort collectif.

**Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous !**

L'avenir du périscolaire

VU PAR LA MUNICIPALITÉ

Le développement croissant de la commune de Hangenbieten s'est accompagné d'une forte augmentation du nombre de familles et donc de jeunes enfants. Le périscolaire a donc été plébiscité et a rapidement été victime de son succès !

Cette évolution démographique rapide et significative a engendré des problématiques partagées dans l'ensemble des communes du SIVU.

A Hangenbieten, le périscolaire est géré par la FDMJC (Fédération de la maison des jeunes et de la culture) qui travaille en étroite collaboration avec Jeunesse et Sport. Afin de proposer un service de périscolaire, la FDMJC doit respecter un cahier des charges en termes d'hygiène, de locaux, de salles et de mètres carrés par enfant.

Notre commune se retrouve aujourd'hui devant une importante problématique d'avenir.

En effet, le bâtiment du centre socio-culturel utilisé comme périscolaire ne respecte pas toutes les normes et les critères de Jeunesse et Sport (notamment le périscolaire n'est pas entièrement dédié à cette salle, la scène n'est pas conforme aux normes de sécurité pour les enfants...) et ne peut accueillir que 85 enfants au maximum en simultané.

Les Algeco (structures mobiles) mis en place en urgence, par l'ancienne équipe municipale, pour accueillir les petits ne sont pas conformes aux critères demandés et bénéficient pour l'instant d'une dérogation. Cette solution pour nos enfants ne pourra pas durer sur le long terme.

La cantine des CM2, installée en urgence dans la salle « prune » de l'école, ne peut être également que temporaire. Celle-ci a été mise en place début juillet afin d'honorer toutes les demandes d'inscription qui ont été déposées en mai. Les inspecteurs de Jeunesse et Sport remontent régulièrement ces « non conformités » aux coordinateurs et directeurs des structures.



Les CM2 du midi dans la salle prune

L'équipe municipale travaille activement depuis le début du mandat, sur un projet d'agrandissement ou de construction d'une nouvelle structure périscolaire.

Ce type de projet demande du temps et la municipalité redoute que la situation du périscolaire soit encore très tendue dans les années à venir. Le Maire et son Adjointe en charge de la jeunesse feront le maximum afin d'honorer, tous les ans, un maximum d'inscriptions. Les élus réfléchissent intensément à un projet pertinent en termes de capacité et de coût.

Enfin, nous vous informons que vous pouvez consulter en Mairie, en cas de besoin, une liste d'assistantes maternelles agréées pour la garde de vos enfants. N'hésitez pas à la consulter.



Bien être et santé

Les conseils de Cathy Fleury, Thérapeute en soins énergétiques



Je me suis souvent demandé comment aider mon organisme à lutter contre les attaques de l'hiver. On a tous plus ou moins de sensibilité aux petits ou grands virus hivernaux mais y a-t-il un moyen d'aider notre organisme à se défendre en cas d'exposition plutôt que d'attendre d'être malade pour se soigner. Toutes les médecines traditionnelles anciennes sont basées sur ce principe de prévention alors pourquoi ne pas en profiter !

Voici donc quelques conseils simples et accessibles à tous pour augmenter vos défenses immunitaires :

- Une chose importante en cette saison est de ne pas être carencé en Vitamine D. Vous savez que celle-ci est contenue dans certains aliments mais qu'elle provient naturellement par le biais de notre exposition au soleil. Du coup, en hiver, c'est plus compliqué. Il est possible de compenser le manque d'ensoleillement en prenant des compléments de vitamine D. La plus plébiscitée est la vitamine D3, et d'ailleurs combinée à la vitamine K2, elle est encore mieux absorbée par le corps.
- Manger le plus souvent possible des aliments frais et crus :
- Les fruits sont remplis de vitamine C. Évitez cependant les jus industriels car la vitamine C n'y résiste pas. Si vraiment vous êtes un allergique des fruits de cette saison, prenez un complément alimentaire qui a de la vitamine C.

Les crudités sont également importantes car elles contiennent du zinc si favorable à nos défenses immunitaires (un complément alimentaire de zinc peut également être pris le soir au moment du coucher).

PRÉVENTION POUR CET HIVER

Soyez régulier dans votre sommeil. Le sommeil est la période où le corps se régénère le plus. Toute votre énergie peut se concentrer sur la régénérescence du corps, alors dormez !

En hiver si vous êtes adepte des compléments alimentaires, alors tous les produits de la ruche sont adaptés à cette saison :

- la gelée royale excellente en tout point (sauf en goût :-))
- le miel en cas de mal de gorge. N'hésitez pas à en rajouter une cuillère dans vos tisanes
- la propolis en prévention (gélule) ou en cas de mal de gorge (spray)
- le pollen qui est une bonne source de protéine

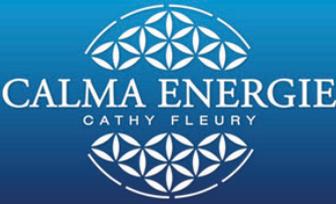
Aérez régulièrement l'intérieur de votre maison.

Si vous avez un diffuseur d'huile essentielle, utilisez par exemple du Ravinsara naturellement anti-infectieuses

Si vous êtes sensible à une légère dépression ou fatigue hivernale, pensez à la luminothérapie très efficace

Faite une activité sportive, le mouvement est salutaire pour tous les domaines de la santé. Et enfin aérez-vous également, sortez, allez à la rencontre de la nature et de l'air frais si vous le pouvez.

Toutes ces propositions ne sont bien sûr que des conseils et ne remplacent aucunement un diagnostic médical en cas de problème de santé.



CALMA ENERGIE
CATHY FLEURY

Cathy FLEURY
Thérapeute en Soins Énergétiques

SOINS ÉNERGÉTIQUES • ACUPRESSION • MAGNÉTISME
CONSEIL EN FLEUR DE BACH • CONSEIL ALIMENTAIRE

67980 HANGENBIETEN
(+33)7.49.01.73.20 contact@calma-energie.fr
www.calma-energie.fr



SPDEM

Sanitaire - Plomberie - Dépannage
Évacuation - Maintenance



Artisan diplômé N° siret : 810473074 ape/naf : 4322A
6A, rue des jardins 67980 Hangenbieten
06 84 29 76 48 - schoettel.marc@orange.fr





État Civil



Naissances en 2020

BALDENSPERGER Rohan	le 09 décembre 2019
HAACK Aubin	le 25 décembre 2019
HELBERT Tom	le 07 janvier
BOPP GIAMBERINI Alice	le 21 février
HARMENT ABELE Lissana	le 23 février
POSTAL Lionel	le 01 avril
WEBER Danie	le 06 avril
L'HÔTE Valentin	le 14 avril
HERTFELDER Zoé	le 01 mai
MARTOS Julian	le 01 mai
MARCHAL Lou	le 31 mai
BASLEY Mia	le 31 mai
VARDANIAN Léo	le 20 juin
FAUST Maël	le 21 juin
OTT MARTIN Amélia	le 17 juillet
BAYARD Julien	le 20 juillet
DHOBIE Marceau	le 07 août
IDIFI Enis	le 08 août
DA COSTA Mateo	le 08 août
RODRIGUES DE SOUSA GOSELIN Nino	le 11 août
LEININGER Milann	le 13 août
GAUTIER Alice	le 03 septembre
CARRIERI Romy	le 05 septembre
FICHT Ludivine	le 15 septembre

Décès en 2020

Mr PATTINGRE Raphael	le 12 janvier
Mr KELLER Lucien	le 15 janvier
Mme LE MOAL Herta	le 21 avril
Mr GRIMM Michel	le 9 mai
Mr TOME Jérôme	le 2 juin
Mr WALDENMAIER Wolfgang	le 1 ^{er} juillet
Mme HELLER Fabienne	le 31 juillet
Mr SCHNELL Christian	le 17 septembre
Mr WELTZ Marcel	le 19 septembre
Mr KARCHER Alfred	le 25 octobre
Mme ZANIER Marceline	le 27 octobre
Mr IGRSHEIM Jean-Claude	le 2 novembre
Mme LEMMEL Madeleine	le 3 novembre

PACS en 2020



Mr BUREAU Nicolas et Mme DELANOE Sophie	le 30 janvier
Mr RODRIGUES DE SOUSA Jean-David et Mme GOSELIN Charlotte	le 31 janvier
Mr BOULNOIS Baptiste et Mme COPPOLA Léna	le 31 juillet
Mr PICHENOT Timothée et Mme KAHN Stéphanie	le 23 octobre

Mariages en 2020



Mr DEGANO Marc et Mme BIETH Valérie	le 21 février
Mr PAPRZYCKI Adrien et Mme REBMANN Virginie	le 25 juillet
Mr CORREIRA Julien et Mme VIEVILLE Justine	le 08 août
Mr RIEB Michel et Mme MOSYAGINA Olga	le 29 octobre
Mr SAMUELS Oluborjoh et Mme BECHTOLD Mélissa	le 7 novembre



CARRELAGE
GRANIT
MARBRE



Spizzo
sarl

4, Impasse des Ormes

67980 HANGENBIETEN

Tél 03 88 96 13 74

www.carrelage-spizzo-alsace.fr

carrelage.spizzo@gmail.com

Grands anniversaires en 2020



80 ANS

Mme MATTHAEY Fernande	le 10 décembre 1939
Mr KHAIRALLAH Georges	le 20 janvier 1940
Mme SCHEFFER Adèle	le 22 février 1940
Mr FRUHAUF Antoine	le 10 mars 1940
Mme FOISSET Odile	le 05 mai 1940
Marie Madelaine LOTZ	le 16 juin 1940
Mr DI LELLO Joseph	le 10 juillet 1940
Mr FREISS Daniel	le 22 octobre 1940



Madame Ginette RIEG



Madame Annette GRETHEL

90 ANS

Mme FAUST Georgette	le 05 avril 1930
Mme SCHWOOB Yvette	le 07 avril 1930
Mme ZIRNHELT Liliane	le 30 mai 1930
Mme RIEG Ginette	le 11 juillet 1930



85 ANS

Mme SCHNEBLE Simone	le 27 décembre 1934
Mme BARTH Jeanne	le 15 janvier 1935
Mme HEITZ Germaine	le 19 février 1935
Mme MEYER Anne-Marie	le 13 mars 1935
Mr MATTHAEY René	le 29 avril 1935
Mme LOHR Suzanne	le 23 mai 1935
Mme GRETHEL Annette	le 26 juillet 1935
Mr KROENIG Charles	le 04 aout 1935

95 ANS

Mme MULLER Jeanne	le 08 aout 1925
-------------------	-----------------

Anniversaires de mariage en 2020

NOCES D'OR 50 ANS DE MARIAGE

Mr et Mme SCHIERMEYER Jean-Jacques et Suzanne	le 30 janvier
Mr et Mme CHRIST François et Anne	le 22 mai
Mr et Mme ULRICH Jean-Marie et Régine	le 17 juillet
Mr et Mme MULLER Bernard et Clarisse	le 28 novembre



Régine et Jean-Marie ULRICH



Bernard et Clarisse Muller

NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE MARIAGE

Mr et Mme SCHAEFFER Gilbert et Denise	le 29 janvier
Mr et Mme BARTH Jean-Philippe et Jeanne	le 26 février
Mr et Mme FLECKSTEINER Paul et Colette	le 26 février

VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER VOTRE CONFORT INTÉRIEUR
ET RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?

Convertir votre
installation de chauffage
au gaz naturel

*C'est simple, rapide
et économique !*

R-GDS vous accompagne
dans l'étude de votre
projet gaz naturel

-  Conseils personnalisés
-  Éligibilité raccordement
-  Bilan énergétique
-  Aides financières

R-GDS | Réseaux
Gaz naturel
Strasbourg

03 88 79 57 00
www.monprojetgaz.fr



Hommage à Alfred KARCHER

C'est avec beaucoup d'émotion que nous souhaitons rendre hommage à Alfred KARCHER décédé le 25 octobre dernier, à l'âge de 82 ans.

Alfred, en plus d'une vie professionnelle d'agriculteur bien chargée, a œuvré toute sa vie pour le bien commun, Sapeur- Pompier volontaire pendant 33 ans, dont 30 comme chef de corps (1964-1994), membre du conseil presbytéral, élu à la caisse locale de Crédit Mutuel, et Adjoint au Maire pendant 37 années (1971 à 2008).



Nous garderons d'Alfred le souvenir d'un homme bon, généreux, juste et toujours souriant.

Sa gentillesse, sa disponibilité, et son désir de toujours rendre service resteront gravés dans nos mémoires.

Alfred était une personne qui aimait la vie, qui aimait les gens.

Il avait un attachement très fort pour notre village, pour lequel il souhaitait toujours le meilleur.

Au nom de la commune, des habitants et du personnel communal de Hangenbieten, nous rendons cet hommage à Alfred, grand serviteur de notre village.

Commémoration du 11 Novembre

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et suite aux mesures gouvernementales prises pour préserver la population, toutes les manifestations officielles sont annulées.

La municipalité a pourtant tenu à commémorer le 11 novembre, jour du souvenir, qui marque la fin de la première guerre mondiale de 1914 à 1918 en déposant une gerbe de fleurs au monument aux

morts, pour rendre hommage à ceux qui ont défendu notre nation et notre idéal.

L'Armistice, a été célébré, à huis-clos avec M. le Maire Laurent ULRICH, un porte-drapeau M. Joseph MENENDEZ, Vice-Président de la Fédération des Anciens Combattants, deux clairons de la Batterie Fanfare et deux adjoints au Maire.





Évènements et humour



Cet été, une vache a été vue sur notre piste cyclable ! Elle n'avait aucun équipement sportif, ni canne à pêche, aussi fallait-il supposer que « Marguerite » était attirée par une herbe qu'elle croyait sans doute plus loin plus verte. A moins qu'un bain de pied dans la Bruche, ou une envie de se baigner l'attirait ! A part « meeuuh » la dame n'a pas exposé le ou les motifs de son évasion.

Sa promenade en solitaire n'aura pas duré très longtemps. Elle a vite été récupérée par son propriétaire.

C'était vachement drôle !



RECORD APP (Association de pêche et de pisciculture) ! Il fait bon vivre à Hangenbieten.

Ce petit poisson peut en témoigner. Né il y a environ 25 ans il a passé son existence dans le Nebenwasser à proximité de l'étang de pêche. Ce silure d'1m75 et de 60 kg est un record pour l'Association !

Coup de gueule

DÉPÔT SAUVAGE À HANGENBIETEN

Une fois encore, des personnes sans scrupules ont déposé durant cet automne des déchets sauvages, cette fois-ci issus de la démolition d'une vieille caravane. Le signalement a été fait et l'endroit débarrassé.



MARRONS CHAUDS À HANGENBIETEN



Lors d'une promenade en forêt, Carine a ramassé plus de 12 kilos de châtaignes. Souhaitant partager ces délicieux fruits de saison aux Hangenbietennois, elle a installé un petit stand rue du 14 juillet, en bas de chez elle. Elle a donc proposé un généreux cornet de châtaignes grillées appelés plus souvent « marrons chauds ». L'initiative a reçu de chaleureux encouragements : 10 kilos de châtaignes ont ainsi été grillés. Ce moment a permis aux villageois d'échanger quelques nouvelles de la famille, ou de faire connaissance, le tout sous un radieux soleil. Mais toujours dans le respect des gestes barrières !



Electrification Industrielle de l'Est

Electricité Industrielle

Tertiaire Et Hospitalière

*Réseaux Aériens,
Souterrain
et Eclairage Public*

Process Industriels

Maintenance

Photovoltaïque

Z.A. de la Sandlach - B.P. 90159 - 67503 HAGUENAU Cedex

Téléphone: **03 88 73 56 56** - E-mail : eie@eie67.fr - Site : www.eie67.fr

SIRET 698 503 497 000 35



Les recettes de Danielle Meyer

Bretzel du nouvel an

NEIJOHRBRETSCHDELL

Une tradition alsacienne très méconnue qui se perd... mais qu'est-ce que le bretzel brioché du nouvel an ?

Il était coutume en Alsace que le premier de l'an, les parrains et marraines offraient un Bretzel brioché à leurs filleuls et filleules pour leur souhaiter leurs vœux.

RECETTE : pour 2 bretzels d'environ 40 cm

Tous les ingrédients doivent être tempérés.

PÂTE :

- o 750 g de farine
- o 1.5 dl de lait tiède
- o 30 g de levure de boulanger
- o 5 œufs entiers
- o 225 gr de beurre en pommade
- o 150 g de sucre semoule
- o 1 sachet de sucre vanillé
- o une pincée de sel
- o 100 g raisins secs

DORURE :

- o 2 Jaunes d'œufs
- o 2 cuillerées à soupe de crème fraîche

GLAÇAGE :

- o 150 g sucre glace
- o 2.5 cl Kirsch
- o 1 c à c de jus de citron



Si Kenwood ou équivalent : verser tous les ingrédients dans le bol et laisser tourner jusqu'à ce que la pâte se détache de la paroi du bol. Laisser reposer dans un endroit tempéré et recouvert d'un torchon jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume.

Partagez la pâte en deux. Roulez chaque morceau en un « saucisson » d'environ 80 à 100 cm de long. Posez ces rouleaux de pâte sur une plaque beurrée et donnez-leur la forme de bretzels. Laissez -les reposer env 30 mn dans un endroit tempéré. Badigeonnez avec la dorure. Entaillez au ciseau la partie la plus épaisse pour en faciliter la cuisson. Enfourez 210 ° pour 10 mn puis réduisez à 180 ° pendant 30 à 35 mn. Couvrez d'une feuille d'aluminium si nécessaire. Dès la sortie du four, badigeonnez de glaçage avec un pinceau. Posez sur une grille et laissez refroidir

La tourte de Noël

RECETTE : Ingrédients pour 6 personnes

- o 400 g de blancs de poulet émincés
- o 200 g hachis de veau
- o 3 belles échalotes
- o 12 g sel
- o 40 g de vin blanc (Riesling)
- o 20 g de porto
- o 1 pincée de poivre
- o 1 pincée de muscade
- o 1 pincée de persil
- o 10 g de morilles déshydratées
- o 100 g de foie gras
- o 500 g de pâte feuilletée
- o 1 œuf battu



La veille

Mariner les viandes dans le vin blanc, le porto, les échalotes hachées, le sel, le poivre, la muscade et le persil.

Le jour même

Tremper les morilles dans 1 litre d'eau et laisser les gonfler.

Couper la pâte feuilletée en deux morceaux et étaler le fond et le couvercle. Beurrer un moule à tourte.

Foncer le moule avec la première abaisse de pâte et dorer de pourtour.

Garnir avec la viande marinée.

Couper le foie gras en petits dés et les répartir sur la viande.

Egoutter les morilles, les hacher et les parsemer sur le tout.

Recouvrir avec la deuxième abaisse de pâte et dorer à l'œuf.

Faire une cheminée au milieu de la tourte pour éviter que la pâte n'éclate en cours de cuisson.





Délibérations du Conseil Municipal

Délibérations de la séance du 3 Février 2020 sous la présidence d'André Bieth

- o Chasse
Le conseil municipal décide de diminuer le loyer annuel des lots de chasse. Le loyer passera à compter de 2020 au prix de 750€ au lieu de 1500€ les années précédentes.
- o Protection des données
Le conseil municipal approuve la mise en place d'une convention de mutualisation des services relatifs à la protection des données. Le conseil décide de la délivrance, contre refacturation, de prestations de services par le Délégué à la Protection des Données de l'Eurométropole de Strasbourg pour le compte de la commune.
- o Aménagement ou extension de parcs et aires de stationnement
Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'aménagement d'aires de stationnement rue du Canal.

Délibération de la séance du 23 mai 2020

- o Élection du Maire
Nombre de votants (enveloppes déposées).....18
Nombre de suffrages blancs.....2
Nombres de suffrages exprimés.....16
Majorité absolue.....9
Mr Laurent Ulrich ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.
- o Création de postes d'adjoints
Mr le Maire propose de créer 5 postes d'adjoints au Maire.
Par 17 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention le conseil municipal décide de créer 5 postes d'adjoints au Maire.
- o Indemnités de fonctions
Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 0 contre, 1 abstention décide de fixer :
L'indemnité du Maire et des Adjoints au taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la durée de son mandat.

Fonction	Nom	Taux max. autorisé	Taux voté sans majoration	Montant brut mensuel
Maire	ULRICH Laurent	51.6 %	51.6 %	2 006,93 €
Adjoint 1	GALMICHE Damien	19.8 %	19.8 %	770,10 €
Adjoint 2	JERNASZ Séverine	19.8 %	19.8 %	770,10 €
Adjoint 3	KELLER Frédéric	19.8 %	19.8 %	770,10 €
Adjoint 4	ROTT Nicole	19.8 %	19.8 %	770,10 €
Adjoint 5	MEYER Danielle	19.8 %	19.8 %	770,10 €

Les membres du conseil municipal approuvent le tableau récapitulatif ci-dessus présenté.

Délibérations de la séance du 23 juin 2020

- o Fixation du nombre des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.
Le Conseil Municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres, une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire. Adopté à l'unanimité.
- o Élection des représentants au CCAS
Liste 1 proposée au vote : Nicole Rott, Fabrice Schoch, Émilie Rieffel, Alain Langenbronn, Marie Balzer-Weber, Danielle Meyer.
La liste est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- o Acquisition d'un terrain auprès de la SAFER
L'acquisition de ce terrain, situé sur la colline dans la montée de Breuschwickersheim permettrait de pouvoir intervenir sur le phénomène des coulées de boues en créant deux paliers pour rectifier la pente, puis poser des fascines en limite des paliers.
Le terrain est en vente au prix de 15 060€ hors frais d'acquisition et d'indemnisation pour perte agricole.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

- o Impôts locaux – Vote des taux d'imposition 2020
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition. Adopté à l'unanimité.
- o Subvention des écoles

Ecole maternelle de Hangenbieten

Fonctionnement 3 classes	1 800 €
Noël des enfants	500 €
Acquisition matériel didactique et pédagogique	500 €
Sortie de fin d'année au Naturo Parc	1 394,50 €
Total de 4 194,50 € - compte 657361	

Ecole élémentaire de Hangenbieten

Fonctionnement 4 classe 350€x4 (compte 657361)	1 400 €
Piscine + Bus (compte 6247)	2 755 €
Achats livre scolaires (compte 6067)	1 400 €

Adopté à l'unanimité

- o Tarif communaux
Après délibération, le conseil municipal fixe les tarifs pour les locations des bâtiments communaux, les concessions du cimetière, le droit de place, les insertions publicitaires dans le bulletin communal, et les photocopies suivant les tableaux.
- o Adoption du compte de gestion 2019
Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

LOCATIONS MENSUELLES		Tarifs
GARAGE	Rue du 14 Juillet	55,00 €
LOGEMENT - 3 pièces	Appart. 19, rue des Noyers	220,00 €
LOGEMENT - 4 pièces	Appart. 4, rue du 14 Juillet	577,00 €
LOGEMENT - 6 pièces	Maison 1, rue des Eglises	600,00 €
ESPACE CULTUREL - Péniscolaire FDMAC	Locaux espace culturel	636,00 €
Parking	Terrain Allée des Tillouls	500,00 €

DROIT DE PLACE	Tarifs
DROIT DE PLACE	26,00 €
PASSAGE	3,20€/jour

TARIFS INSERTION BULLETIN	Tarifs
1 PARUTION / AN : 1/8 DE PAGE	80,00 €
1 PARUTION / AN : 1/4 DE PAGE	120,00 €
1 PARUTION / AN : 1/2 PAGE	200,00 €
1 PARUTION / AN : PAGE ENTIERE	275,00 €

LOCATIONS ANNUELLES		Tarifs
TERRAIN	Terrain rue du 14 Juillet	31,00 €
DROIT DE PECHE	Droit de pêche	50,00 €
TERRAIN Allée des Tillouls	STELL & BONTZ	1 910,00 €
CHASSE	ASS CHASSE	750,00 €
SDIS / EMS	Rue des Prés	2 150,00 €
TERRAINS COMMUNAUX	selon indice	

2 PARUTIONS / AN : 1/8 DE PAGE	135,00 €
2 PARUTIONS / AN : 1/4 DE PAGE	180,00 €
2 PARUTIONS / AN : 1/2 DE PAGE	265,00 €
2 PARUTIONS / AN : PAGE ENTIERE	400,00 €

CIMETIERE	Tarifs
Concession cimetière au 2 nd pour 30 ans	150,00 €
Concession urne columbaire 15 ans/case	1 200,00 €
Concession cimetière couvert	1 000,00 €

ESPACE CULTUREL	VILLAGE	EXTERIEUR	ASSOCIATIONS LOCALES
Petite salle à gauche-cuisine-chambre froide	220,50 €	367,50 €	115,50 €
Petite salle pour réunion AG privée	61,00 €	300,00 €	€
Grande salle en semaine	231,00 €	397,50 €	126,00 €
Grande salle, bar, chambre froide	268,00 €	492,00 €	142,00 €
Grande salle, bar, chambre froide, cuisine	362,50 €	580,00 €	231,00 €
Toutes installations sans cuisine	462,00 €	580,00 €	231,00 €
Toutes installations avec cuisine et chambre	462,00 €	761,00 €	231,00 €
location public/tele/commercial grande salle	551,00 €	XXX	XXX
MESSTI (Espace)	XXX	XXX	231,00 €
Location table	2,10 €	XXX	XXX
Location chaise	0,55 €	XXX	XXX
Location banc	1,05 €	XXX	XXX
Location vaisselle (unité)	0,35 €	XXX	XXX

Salles / hall des sports	Associations village	Associations extérieures
Utilisation bâtiment 2 Manicheure	3,00 €	€
Basket Holzheim&Self défense	8,40 €	€
Hutte Guy Polce nationale Entzheim	3,15 €	€
Location gymnase/heure	3,00 €	11,80 €
Badge	6,00 €	6,50 €

Tarifs photocopie	Tarifs
Copie A4	0,16 €
Copie A3	0,32 €
Copie A4 couleur	0,32 €
Copie A3 couleur	0,64 €

Adopté à l'unanimité.

- o Adoption du compte administratif 2019
Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte dont la balance se présente comme suit :

Balance générale

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	933 856,94 €	967 176,78 €
Recettes	1 164 999,40 €	1 117 459,00 €
Excédent	231 142,46 €	150 282,22 €
Déficit		
Résultat de clôture 2019 :	381 424,68 €	



Délibérations du Conseil Municipal

o Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 de la manière suivante au budget primitif 2020 :

- 50 282.22 € au compte 001 en recette d'investissement « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »
- 104659.05 € au compte 1068 en recette d'investissement
- 126483.41 € au compte 002 en recette de fonctionnement « résultat de fonctionnement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

o Budget primitif 2020

Balance générale

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 138 131,18 €	759 842,04 €
Dépenses	1 138 131,18 €	759 842,04 €

Adopté à l'unanimité

o Droit de préemption

Propriété située au 2 rue de la gare. Vu l'estimation du service des Domaines en date du 26 mai 2020 respectivement de 180 000€ HT, 114 000€ HT et 136 000€ HT. Considérant que la commune est déjà propriétaire de bâtiments qu'il faut rénover, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter pour l'acquisition de ces biens immobiliers.

Délibérations de la séance du 10 juillet 2020

o Élection des délégués pour les élections sénatoriales

Élection des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales. La liste « Sénatoriales Hangenbieten » avec 17 voix ayant obtenu la majorité, sont proclamés délégués : M. Ulrich Laurent – Mme Jernasz Séverine- M. Keller Frédéric – Mme Grethel Christel – M. Gloeckler Philippe. Et suppléants : Mme Rott Nicole – M. Schoch Fabrice – Mme Meyer Danielle.

o Élection des Adjointes au Maire

La liste menée par Séverine Jernasz a obtenu 16 voix (17 votants- 1 blanc). Ont été proclamés adjointes au Maire :

JERNASZ Séverine
GALMICHE Damien
ROTT Nicole
KELLER Frédéric
MEYER Danielle

o Commission communale des Impôts directs

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de proposer la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 René MEY – Chef d'entreprise	Jean-Marc GEWINNER - Agriculteur
2 Jean-Paul SILBERZAHN - Retraité	Odette SILBERZHAN - Retraîtée
3 Annick LEGLANTIER - Retraîtée	Fabrice SCHOCH – Chef d'entreprise
4 Marguerite MULLER - Retraîtée	Jacques BOGNITSCHOFF - Employé
5 Catherine FLEURY - Employée	Pierre EBERSOLD - Fraiseur
6 Jean-Marie HOFFMANN - Restaurateur	Vincent FATTORI – Chef d'entreprise
7 Elisabeth ABLER - Employée	Pierre HEITZ - Retraité
8 Jean-Marie ULRICH - Retraité	Hervé HUBER - Pompier
9 Damien GALMICHE - Retraité	Danielle SCHALLER - Retraîtée
10 Danielle MEYER - Retraîtée	Eric SCHOETTEL - Agriculteur
11 Nicole ROTT - Retraîtée	Romain CACHOT - Employé
12 Dominique WELTZ - Employé	Agnès RIEFFEL - Retraîtée

o Élection des membres de la commission d'Appels d'Offre

Les membres ci-dessous se proposent pour former une liste de candidats pour faire partie de la commission d'appel d'offre et sont nommés :

Titulaires :	Suppléants :
M. Keller Frédéric	M. Galmiche Damien
M. Schoch Fabrice	Mme Jernasz Séverine
M. Onnis Antony	M. Cachot Romain

Adopté à l'unanimité.

o Création des commissions extra-municipales

Commission Nature et Environnement : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les membres seront au nombre de 7. Sont élus à

l'unanimité : Laurent Ulrich, Président – Frédéric Keller, Vice-Président – Sandra Schwing- Antony Onnis – Alain Langenbronn – Christel Grethel – Morgane Begic.

Commission Vie locale, fêtes et associations : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les membres seront au nombre de 8. Sont élus à l'unanimité : Laurent Ulrich, Président – Danielle Meyer, Vice-Présidente - Émilie Reiffel- Alain Langenbronn- Philippe Gloeckler – Frédéric Keller – Christel Grethel, Nicole Rott.

Commission Sport et Jeunesse : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les membres seront au nombre de 7. Sont élus à l'unanimité : Laurent Ulrich, Président – Séverine Jernasz, Vice-Présidente – Hervé Huber – Christelle Leipp-Kieffer- Marie Balzer-Weber – Morgane Begic- Philippe Gloeckler.

o Subvention pour ravalement de façade

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la subvention de 750€ dans le cadre de ravalement des façades d'immeubles anciens à M. Follenius Emmanuel – 11 rue des Églises

o Subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide de verser en plus des 20€ par adhérent mineur domicilié à Hangenbieten aux associations pratiquant une activité sur le ban communal les sommes de :

- 1000€ Temps Libre et Rencontre – Á l'unanimité
- 1200€ Paroisse catholique – Á l'unanimité
- 200€ badminton – Á l'unanimité
- 2000€ Amicale des Sapeurs-Pompiers – Á l'unanimité
- 700€ Don du Sang – Pour 16 – Abstention 1
- USH 1200 € - Pour 15- Abstention 2
- Tennis Club de Breuschwickersheim / Hangenbieten : 20€ Á l'unanimité

Délibérations de la séance du 22 septembre 2020

o Association : Exonération du loyer pour l'occupation des bâtiments communaux

Pour soutenir le corps associatif du village, Monsieur le Maire et son adjointe Madame Meyer, proposent de ne pas facturer les locations du 1er semestre 2020.

Adopté à l'unanimité.

o Association

L'association des parents d'élèves de Hangenbieten a pour seul but d'aider financièrement les familles pour les sorties scolaires en réalisant des actions de ventes dont l'intégralité des bénéfices est reversée aux écoles maternelle et élémentaire.

Dans son courrier du 25 août 2020, l'APE sollicite l'aide de la commune pour certaines démarches telles que la photocopie des bons de commandes pour leurs actions de ventes.

L'APE sollicite également la mise à disposition d'une salle ou de tables et bancs à titre gracieux, une ou deux fois par an pour l'organisation d'une bourse aux jouets et vêtements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Approuve la mise à disposition d'une salle à titre gracieux pour l'organisation de manifestation ayant pour but de financer les sorties scolaires.

Approuve de soutenir l'association des parents d'élèves dans la logistique administrative.

o Terrain communal

Monsieur le Maire propose de louer le terrain situé Allée des Tilleuls à Monsieur SILBERZAHN pour activité de bûcheronnage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de location pour la parcelle située section 10 n°323 – Allée des Tilleuls pour la somme de 80€ par an.

Adopté à l'unanimité.



- Fête des Aïnés
Les membres du CCAS se sont réunis le 17 septembre dernier.
En raison de la crise sanitaire, les membres du conseil d'administration du CCAS ont décidé à l'unanimité de ne pas organiser le repas des Aïnés en fin d'année. Il sera proposé un panier garni de produits locaux d'une valeur d'environ 30€ à 35€ à chaque personne de 70 ans et plus.
Le CCAS se chargera de choisir la composition de ce panier lors de sa prochaine réunion prévue le 22 octobre prochain.
- Acquisition columbarium
Monsieur le Maire souhaite anticiper l'achat d'un columbarium, car les cases disponibles sont au nombre de 4.
Après étude et visite de cimetières alentours, plusieurs options sont possibles à savoir, soit l'achat d'un columbarium identique à ceux déjà en place au cimetière communal, soit l'achat d'un columbarium en grès des Vosges et mise en place de caveaux à urnes (mini tombes).
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise TOUCHEMANN composé :
 - D'un columbarium en grès des Vosges de 4 cases pouvant contenir chacune 2 urnes au prix de 2610€ TTC
 - De 6 caveaux à urnes à 310€ TTC l'unité.
 - D'un banc en grès des Vosges à 660€ TTC.De nouveaux tarifs de concession seront débattus et mis en place lors du prochain vote du budget.
- Acquisition broyeur
L'adjoint Damien GALMICHE fait part à l'assemblée que pour tous les travaux d'entretien des bords de route ou les terrains tels que la prairie fleurie, la commune fait appel à des prestataires extérieurs équipés du matériel requis.
Pour pallier ce problème régulier, il s'avère donc judicieux de s'orienter vers l'achat d'un broyeur d'accotement.
L'adjoint Damien GALMICHE présente 3 devis.
Monsieur l'adjoint propose de s'orienter vers l'acquisition du broyeur Maschio GIRAFFA 185 au tarif de 5300€ HT proposé par la société Alsaterr.
Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 5300€ HT pour l'acquisition du broyeur Maschio GIRAFFA 185 proposé auprès de la société Alsaterr et autorise le Maire à signer la commande.
Adopté à l'unanimité.
- Remplacement de la climatisation à la Médiathèque
L'adjoint Frédéric KELLER indique que le système de climatisation et de chauffage de la médiathèque est en panne. Ce modèle, utilisant un fluide interdit aujourd'hui, ne peut plus être réparé. Il faut donc procéder au remplacement par du matériel aux normes.
Monsieur KELLER présente 2 devis allant de 6500€ à 8500€ HT. Une troisième société, qui a été consultée ne s'est pas encore positionnée.
Monsieur le Maire demande l'accord aux membres du conseil municipal pour faire l'acquisition d'une nouvelle clim pour la médiathèque sans que le coût n'excède la somme de 7000 € HT.
Le conseil municipal
 - Approuve l'acquisition d'une nouvelle clim pour la médiathèque.
 - Autorise le Maire à passer commande pour un coût ne pouvant excéder la somme de 7000€ HT livré et installé.Adopté à l'unanimité.
- Création commission
Le conseil municipal décide de créer la commission « Travaux – Rénovation des bâtiments communaux ».
Cette commission aura pour objet de recueillir les besoins immobiliers de la commune, de réfléchir à la réaffectation de certains bâtiments communaux et de travailler sur leur rénovation.
Sont membres : Antony ONNIS, Damien GALMICHE, Emilie RIEFFEL, Danielle MEYER, Frédéric KELLER et Fabrice SCHOCH.
Adopté à l'unanimité.
- Règles de bon voisinage
Monsieur le Maire et les adjoints souhaitent rappeler les règles de bon voisinage et de bonne conduite aux habitants.
Pour ce faire, ils souhaitent qu'un document rappelant ces règles soit élaboré et distribué en boîte aux lettres d'ici la fin du mois d'octobre.
Une commission spéciale doit être créée pour la rédaction et la mise en page de ce communiqué.
Sont membres élus : Monsieur Philippe GLOECKLER, Monsieur GALMICHE Damien, Madame JERNASZ Séverine. Membre externe au conseil municipal : Madame FLEURY Catherine
Adopté à l'unanimité.
- Information sur les commissions « extra-communales »
La première réunion des membres de la commission « SPORT et JEUNESSE » a eu lieu le 18 septembre 2020.
Sont membres élus : Laurent ULRICH, Président – Séverine JERNASZ, Vice-Présidente - Hervé HUBER – Christelle LEIPP-KIEFFER – Marie BALZER WEBER – Morgane BEGIC – Philippe GLOECKLER
Les membres externes au conseil municipal sont : Dominique WELTZ, Catherine FLEURY, Véronique DENTONE, Jean-Marie ULRICH, Sélestino NOGUEIRA, Nathalie GIRARD.
La première réunion des membres de la commission « Nature & Environnement » a eu lieu le 15 septembre 2020.
Sont membres élus : Laurent ULRICH, Président - Frédéric KELLER, Vice-Président – Sandra SCHWING – Antony ONNIS – Alain LANGENBRONN – Christel GRETHEL – Morgane BEGIC
Les membres externes au conseil municipal sont : BALDENSPERGER Gwendoline, CZAJA Carole, VIGNAUD Yann, BRUNNER Christiane, MALSCH André, BARTHEL Francis, SCHMIDT Vincent, ULRICH Jean-Marie
L'adjointe Danielle MEYER indique que la première réunion « Vie locales, fêtes et associations » aura lieu le 30 septembre prochain.
Sont membres élus : Laurent ULRICH, Président – Séverine JERNASZ, Vice-Présidente - Hervé HUBER – Christelle LEIPP-KIEFFER – Marie BALZER WEBER – Morgane BEGIC – Philippe GLOECKLER – ROTT Nicole
Les membres externes au conseil municipal sont JAEGER Morgane, LEGLANTIER Xavier, MOREL Nathalie, ULRICH Régine

Délibérations de la séance du 20 octobre 2020

- Désignation d'un secrétaire de séance
M. Le Maire propose de désigner le Secrétaire de séance du Conseil Municipal pour l'ensemble des séances du mandat. Il propose à cette fonction Mme JERNASZ Séverine, Adjointe au Maire.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur proposition de M. Le Maire,
VU l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
DESIGNE Mme JERNASZ Séverine, Adjointe au Maire, en tant que Secrétaire des séances du Conseil Municipal, ainsi qu'une secrétaire de mairie, en tant qu'auxiliaire du Secrétaire de séance.
Adopté à l'unanimité.
- Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2020
Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2020 est ADOPTÉ A L'UNANIMITE par les conseillers municipaux présents lors de cette réunion.
- Adoption du règlement intérieur
M. Le Maire explique que dans un délai de 6 mois suivant leur installation, les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus doivent adopter leur règlement intérieur.
Le projet de règlement intérieur a été distribué à l'ensemble des conseillers municipaux en amont de cette réunion. Le projet de règlement intérieur proposé à l'assemblée est le suivant :



Délibérations du Conseil Municipal

Article 1er : Le Maire convoque le Conseil aussi souvent que les affaires l'exigent. Il fixe l'ordre du jour de la séance. Le Maire est tenu de convoquer le Conseil chaque fois qu'une demande écrite circonstanciée et signée par un tiers des membres lui est adressée.

Article 2 : Pour chaque séance du Conseil, le Maire adresse aux Conseillers, au moins trois jours francs avant la séance, une convocation par voie dématérialisée indiquant la date, l'heure et le lieu de la séance ainsi que l'ordre du jour. La convocation avec l'ordre du jour est affichée à la porte de la mairie et diffusée sur le site internet de la commune.

Article 3 : Les séances du Conseil sont publiques. Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis et garder le silence. Toutefois, lorsque trois membres ou le Maire le demandent, le Conseil peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis-clos.

Article 4 : Le Président de la séance a seul la police de l'assemblée. Il peut faire expulser l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre.

Article 5 : Tout Conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même Conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat. Les procurations de vote sont à communiquer au président avant la séance et peuvent être transmises par voie dématérialisée.

Article 6 : Tout Conseiller qui, sans excuse valable, a manqué trois séances consécutives du Conseil ou qui a troublé l'ordre à plusieurs reprises sans tenir compte des avertissements du président peut, par décision de l'assemblée, être exclu du Conseil pour une durée inférieure ou égale à son mandat. Tout Conseiller qui, sans excuse, a manqué cinq séances consécutives cesse d'être membre du Conseil.

Article 7 : Le Maire ou son remplaçant préside les séances du Conseil. A l'ouverture de la séance, la présence des Conseillers est constatée par appel nominal. A ce moment-là, le président donne connaissance des excuses et des procurations de vote qui lui sont parvenues. Le Conseil ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres en exercice assiste à la séance.

Article 8 : Au début de son mandat et pour la durée de celui-ci, le Conseil désigne son secrétaire et son assistant sans que ce dernier soit nécessairement un membre du Conseil Municipal.

Article 9 : Les affaires inscrites à l'ordre du jour sont présentées dans l'ordre indiqué sur la convocation ; cet ordre peut être modifié après approbation du Conseil. Sur proposition exclusive du président de séance, il est possible de rajouter certaines affaires à l'ordre du jour avec l'accord préalable de la majorité des membres du Conseil. Cette remarque ne s'applique pas aux communications à faire par le président de séance.

Article 10 : Tout Conseiller qui désire prendre part aux débats doit demander la parole au président de séance. Si plusieurs Conseillers demandent la parole en même temps, l'ordre des orateurs est fixé par le président.

Il n'est possible de s'exprimer qu'en langue française. L'orateur ne doit s'adresser qu'au président de séance ou à l'assemblée. Les discussions ou interpellations réciproques entre les Conseillers sont interdites.

Article 11 : Le président de séance peut demander à toute personne qualifiée même étrangère à l'administration municipale, de préciser certains points faisant l'objet d'une délibération.

Article 12 : Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés y compris, le cas échéant, les votes par procuration. Pour le calcul de la majorité il n'est tenu compte ni des abstentions, ni des bulletins blancs, ni des bulletins nuls. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Article 13 : Le vote a lieu au scrutin public. Il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame.

Article 14 : Le Conseil Municipal a le droit d'adresser au représentant de l'Etat dans le Département, des vœux sur les questions intéressant la Commune ainsi que des réclamations sur l'administration de la Commune.

Article 15 : Le procès-verbal de la séance est considéré comme approuvé lorsque les Conseillers qui y ont assisté l'ont signé. Le Conseil peut décider que certaines affaires ou déclarations ne doivent pas figurer au procès-verbal.

Article 16 : En vue de l'étude de certaines affaires de sa compétence et de la préparation de ses délibérations, le Conseil peut constituer dans son sein un certain nombre de commissions permanentes ou temporaires. Ces commissions peuvent également comprendre des membres pris en dehors du Conseil. Les avis et propositions des commissions sont arrêtés à la majorité des voix des membres présents étant précisé que les membres pris en dehors du Conseil n'ont qu'une voix consultative.

Article 17 : Un Conseiller Municipal peut demander au président une interruption de séance afin de permettre à certains conseillers de se consulter sur un point de l'ordre du jour.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer son règlement intérieur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOpte A L'UNANIMITE le règlement intérieur tel qu'il vient d'être présenté

o Adoption : Travaux Électriques / Coffret Rue des Bouleaux et divers éclairages publics

L'Adjoint au Maire M. Frédéric KELLER présente 6 devis pour le remplacement d'un coffret électrique défectueux dans la rue des Bouleaux et la fourniture/pose de 2 mâts.

Coffret rue des Bouleaux :

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SIGMATECH d'un montant de 3 356 € HT et autorise le Maire à signer la commande.

Fourniture et pose de deux mâts :

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SIGMATECH d'un montant de 3 600 € HT et autorise le Maire à signer la commande.

Adopté à l'unanimité.



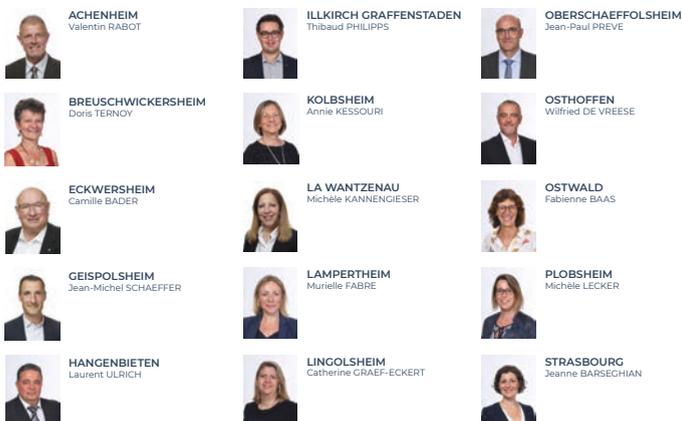
Informations EMS

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Nouveaux maires et élu.es : important renouvellement des exécutifs dans l'Eurométropole et les communes

Plus de la moitié des membres du Conseil de l'Eurométropole y sont nouvellement élus ; quinze des trente-trois maires sont également de nouveaux édiles, avec une majorité de femmes. Voici le « trombinoscope » :

NOUVEAUX MAIRES DES COMMUNES DE L'EUROMÉTROPOLE



Un « projet eurométropolitain » à co-construire par les 33 communes de l'Eurométropole

Partagé, écologique, solidaire, équitable et démocratique : ce sont les qualificatifs décrivant le « projet eurométropolitain » présenté par la présidente de l'Eurométropole et les deux présidentes déléguées. Grandes lignes.

La présidente de l'Eurométropole, Pia Imbs, a indiqué lors de son discours consécutif à son élection le 15 juillet, que l'Eurométropole devait entrer dans une ère où l'urgence climatique, le défi de la solidarité et l'enjeu démocratique formeront la matrice centrale de nos politiques publiques.

Dans ce texte cosigné par les présidentes déléguées Jeanne Barseghian et Danielle Dambach, les orientations principales sont indiquées, en précisant que le projet métropolitain reste à co-construire par les 33 communes et les forces vives du territoire.

Les grandes lignes du texte précisent que la métropole doit être plus proche des communes, dont les maires sont appelés à être plus partie prenante dans les commissions, notamment sur le plan financier. Dans cette métropole plus rhénane, il faudra ouvrir une nouvelle perspective pour les mobilités avec notamment des plans pluriannuels d'investissement.

La mise en œuvre effective du Plan climat représente un autre axe fort : l'aménagement équilibré et solidaire entre les espaces naturels, l'habitat et les activités. La préservation de la santé et l'environnement des habitants et leur bien-être social conduit à articuler l'ensemble des politiques publiques à l'aune du Plan climat et des solidarités, avec la mobilisation d'un grand emprunt pour réaliser ces objectifs.

Le troisième axe majeur vise au renforcement de la proximité entre élus, habitants et l'Eurométropole. Le renforcement de la participation citoyenne, les évaluations des politiques métropolitaines avec des comités d'usagers. Le renforcement du rôle de la conférence des maires est également annoncé, ainsi que les coopérations de l'Eurométropole avec les autres territoires voisins, tout en soutenant le rôle de Strasbourg, capitale européenne et régionale.

Voici la liste des vingt vice-président.es élu.es lors de la séance du 15 juillet.

10 conseillers eurométropolitains délégués seront désignés prochainement.

- Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.
- 1ère VP, Présidente déléguée - Jeanne BARSEGHIAN : les relations transfrontalières, européennes et internationales
- 2ème VP, Présidente déléguée - Danielle DAMBACH : Transition écologique et planification urbaine & nature : PLUI, plan climat
- 3e VP - Syamak AGHA BABAEI : budget et Finances
- 4e VP - Vincent DEBES : Sport, équipements publics sportifs, les politiques de santé

- 5e VP - Anne-Marie JEAN : emploi, formation, économie durable et transition écologique des entreprises, commerce et artisanat, tourisme durable
- 6e VP - Alain JUND : mobilités, transports, déplacements et politique cyclable
- 7e VP - Françoise SCHAETZEL : urbanisme opérationnel, cadre et qualité de vie, qualité de l'air, santé environnementale
- 8e VP - Thierry SCHAAL : eau et assainissement
- 9e VP - Fabienne BAAS : réduction, gestion et valorisation des déchets
- 10e VP - Suzanne BROLLY : politique de l'habitat, politique foncière et immobilière
- 11e VP - Philippe PFRIMMER : équité territoriale et dialogue intercommunal
- 12e VP - Caroline ZORN : enseignement supérieur, recherche, vie étudiante, métropole numérique et innovante
- 13e VP - Valentin RABOT : personnel, politique des ressources humaines et dialogue social
- 14e VP - Cécile DELATTRE : Participation citoyenne et débat public
- 15e VP - Nathalie JAMPOC BERTRAND : renouvellement urbain, hébergement d'urgence, aires d'accueil des gens du voyage, politique de la ville
- 16e VP - Béatrice BULOOU : voirie et aménagement de l'espace public
- 17e VP - Marie-Dominique DREYSSE : solidarités intercommunales et métropolitaines, soutien aux personnes en situation de handicap, le fond de solidarité logement, fond d'action jeunesse, la prévention spécialisée
- 18e VP - Pierre ROTH : soutien à l'émergence et accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire
- 19e VP - Murielle FABRE : action culturelle métropolitaine, lecture publique, cinéma et audiovisuel
- 20e VP - Christian BRASSA : commande publique responsable
- Répartition des sièges :
 - Strasbourg : 49
 - Schiltigheim : 7
 - Illkirch-Graffenstaden : 6
 - Lingolsheim : 4
 - Bischheim : 3
 - Hœnheim : 2
 - Ostwald : 2

Les vingt-six autres communes disposent chacune d'un siège.

Pour plus d'informations, consultez l'annuaire des élu.es de l'Eurométropole de Strasbourg.

Quelles compétences pour l'Eurométropole et les communes ?

La répartition des compétences entre l'agglomération et les communes est fixée par la réglementation et notamment, par l'arrêté préfectoral du 17 avril 2019, suite à l'extension de l'Eurométropole. Voici les principales compétences communautaires.

Les compétences dévolues à l'intercommunalité représentent une liste importante de secteurs. En voici les grandes lignes :

- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel. Cela concerne notamment les zones d'activités, les actions de développement économique, le soutien aux pôles de compétitivité situés sur le territoire. Les équipements socioculturels, socioéducatifs et sportif d'intérêt métropolitain sont aussi concernés, ainsi que la promotion du tourisme et l'aide aux établissements d'enseignement supérieur.
- En matière d'aménagement de l'espace métropolitain, l'Eurométropole intervient dans les schémas de cohérence territoriale, l'organisation des mobilités, plan de déplacements urbain, voiries. L'intercommunalité participe à la gouvernance et l'aménagement des gares situées sur son territoire.
- L'Eurométropole gère le programme local de l'habitat, détermine la politique du logement et l'amélioration du parc immobilier, avec la résorption de l'habitat insalubre.
- L'élaboration du diagnostic du territoire et la définition des orientations du contrat de ville entre dans les compétences métropolitaines.



- o La gestion des services d'intérêt collectif représente notamment l'assainissement et l'eau, les cimetières et sites cinéraires d'intérêt communautaire et les crématoriums. Sont également concernés, les services d'incendie et de secours ainsi que le marché d'intérêt national et les abattoirs.
- o Dans le cadre de la protection et mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie, l'Eurométropole intervient dans de nombreux domaines : gestion des déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, le soutien aux actions de mesure de la demande d'énergie.

À sa charge également, l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial incombe à l'instance, ainsi que la distribution d'électricité et de gaz, les réseaux de chaleur urbains, les infrastructures de charge pour les véhicules rechargeables et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ainsi que la lutte contre l'érosion des sols est gérée par l'Eurométropole au titre de la solidarité entre les communes.

Le développement de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia, le soutien aux initiatives communales en faveur du rayonnement social et culturel de l'agglomération, la lecture publique, les grandes manifestations sportives comptent parmi les compétences de l'Eurométropole, ainsi que le soutien aux partenariats avec les universités étrangères.

À noter que la participation par tous moyens juridiques et financiers au plan départemental d'hébergement d'urgence mis en place par l'Etat à l'intention des personnes sans abri est une compétence communautaire.

Charge encore à l'Eurométropole la sensibilisation du public à l'environnement, notamment en faveur du milieu scolaire.

Dans le domaine de la petite enfance, des personnes âgées et des politiques sociales d'insertion, de la santé, la famille et le handicap, l'agglomération élabore des orientations communautaires. Elle participe aux dispositifs d'insertion économique, au suivi de la charte de l'économie sociale et solidaire.

L'Eurométropole négocie, pilote et assure le suivi du contrat triennal Strasbourg capitale européenne ainsi qu'une veille stratégique sur l'aménagement du territoire communautaire.

Le Conseil de développement de l'Eurométropole, précieux outil de démocratie participative

Instance permanente de participation citoyenne pour l'intercommunalité, le Conseil de développement de l'Eurométropole s'appuie sur cinq ans d'expérience et les crises actuelles pour s'inscrire dans la gouvernance locale. Explications.

Dans une délibération du 30 janvier 2015, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg donne le cadre à l'action de son Conseil de développement. Cinq ans après, cette instance citoyenne et transfrontalière a rendu près de 200 préconisations adressées aux acteurs locaux.

Saisi à cinq reprises par le précédent président de l'Eurométropole, le Conseil de développement s'est également auto-saisi de thématiques essentielles pour devenir un acteur de la gouvernance locale.

Face à la crise du Covid-19 et plus généralement, au désengagement citoyen, le Conseil de développement s'appuie sur son expérience pour évoluer vers le traitement de sujets plus en lien avec « l'actualité » des citoyens. Il propose de prévoir au long de la durée du mandat de l'Eurométropole, des sujets à traiter et à suivre au long des six ans.

Composé d'environ 100 personnes issues des 33 communes de l'Eurométropole, du périmètre de l'Ortenau et des institutions européennes, le Conseil souhaite à l'avenir solliciter des « personnes ressources » sur des thématiques ponctuelles.

Pour mieux intégrer et faire connaître ses travaux, le Conseil prévoit aussi d'inviter les maires à rencontrer leurs habitants membres du Conseil dans le suivi des préconisations de l'instance.

Le Conseil insiste aussi sur la nécessité de favoriser les relations citoyennes transfrontalières. La crise née de la fermeture unilatérale de la frontière dans le cadre du Covid-19 doit servir de leçon, considère le Conseil, qui interpelle les politiques des deux rives quant aux libertés citoyennes en temps de crise.

Les travaux et actualités du Conseil de développement de l'Eurométropole sont disponibles sur : www.strasbourg.eu/conseil-developpement



TRAVAUX TOUS CORPS D'ETATS



- BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE
- DÉMOLITION - CRÉPISSAGE
- CHARPENTE - COUVERTURE
- ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT
- CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE
- ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE
- PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND
- MENUISERIE - AGENCEMENT
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- PEINTURE - DÉCORATION
- REVÊTEMENT DE SOL
- ISOLATION ACOUSTIQUE
- PRODUITS ET TRAVAUX SPÉCIAUX
- RÉNOVATION D'IMMEUBLES
- RÉFECTION APRÈS SINISTRE
- MAISONS OSSATURE BOIS

STELL ET BONTZ - ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

www.stelletbontz.fr - info@stellletbontz.fr - 03 88 96 15 55

1 Chemin de l'Etang - 67980 HANGENBIETEN

crédit photo : iStock / iStockphoto

Numéros pratiques



MAIRIE

4 rue du 14 Juillet 67980 HANGENBIETEN
Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08
Courriel : contact@hangenbieten.fr

Horaires : du lundi au vendredi : 8h15-12h00
13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h00

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

MEDIATHEQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 88 96 17 20

Courriel : mediatheque@hangenbieten.fr

Responsable : Mme Sophie OUVRARD

Horaires : Mardi : 15h30-18h00 (sauf période covid - fermé)
Mercredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 14h00-18h00
Samedi : 9h00-12h00

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX

Rue des Prés – Tél : 07 81 67 48 19
Ou : 07 82 94 89 48

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET PERISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 90 29 35 20

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 – 2 rue de la 2ème DB 67202 WOLFISHEIM

ORDURES MENAGERES

Eurométropole

Info déchets : 03.68.98.51.90

Enlèvement des encombrants : 03.68.98.51.89

Collecte : le vendredi

Semaine impaire : collecte papier-plastique

Semaine paire : collecte du verre

DECHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim

Tél : 03 88 59 55 37

Ouverture : mercredi et samedi 8h30-12h00
13h30-17h00

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau : SDEA 03.88.19.97.09

Permanence Assainissement : 03.88.40.05.96

Facture et abonnement SDEA : 03.88.19.29.99

Raccordement aux réseaux

- Eau potable : 03.88.19.29.19 SDEA

- Assainissement : 03.68.98.50.00 EUROMETROPOLE

CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Maurice Bahr

Presbytère catholique 2 b rue du Presbytère 67810 HOLTZHEIM

Paroisse protestante : Mme la Pasteure Caroline Ingrand-Hoffet

Paroisse protestante 9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 00 33

Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 69 81 00 89

Courriel : 0672545c@ac-strasbourg.fr

Ecole Primaire – 10 Impasse des Ormes

Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert

4 rue du Collège 67204 Achenheim

Tél : 03 88 96 02 42

Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 rue du 14 juillet – 67980 HANGENBIETEN

Horaires : du mardi au vendredi 08h15-12h30
le samedi 8h30-12h45

Tel : 03 69 06 88 96

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le mercredi de 17H à 19H, sur rendez-vous

Contacter la Mairie ou le 07.69.58.70.60

SANTE

Groupe Médical de Hangenbieten

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

Dr WESTERFELD Raymond:

Horaires : lundi, mercredi et samedi 8h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi 14h00-18h00

Dentiste

M. GOSCH Bruno

9 A, Rue du 14 Juillet

Tél : 03 88 96 50 31

Kinesithérapeutes

Mme GREBIL Julie – 9 A, Rue du 14 juillet

Lundi au vendredi : 09 87 19 09 37

M. DUPLESSIX Gil – 9 Rue de la Gare

Tél : 03 90 64 86 03

Infirmière à domicile

Mme GRIVEL

19 Rue Principale – 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

Hobitaux

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg

1 Place de l'Hôpital 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre

Avenue Molière 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

Assistante sociale

Madame BERRON

Maison du Conseil Général de Molsheim

Tél : 03 68 33 89 25

Urgences

Samu : 15

Police Secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

Appel d'urgences : 112

Sos mains : 03 88 67 44 01

Asum : 03 88 36 36 36

Centre anti-poisons : 03 88 37 37 37

Renseignement téléphonique : 118 008



Bonnes fêtes
de fin d'année !